lou Retra
de Saint-Saturnin-lès-Apt

L'ÉTÉ À SAINT-SATURNIN

CHEMINS DE LA MÉMOIRE

LES MERCREDIS DE SAINT-SAT

LA FÊTE VOTIVE

LA FÊTE DE LA TERRE ET DES VIEUX MÉTIERS

Et bien d'autres propositions !

© Jacques Huissoud

REVUE SEMESTRIELLE DE LA MAIRIE & DES ASSOCIATIONS DE SAINT-SATURNIN-LÈS-APT Juin 2022 N° 66

SERVICES DE SANTÉ

Maison de santé, 54 chemin Saint-Roch

Médecins généralistes
Bouzelfen Assia **0490754476**
Sampieri Jean-Marc **0490754101**

Kinésithérapeutes
Gondouin Jean-Philippe **0788056111**
Samira Tiliouine, Ronan Lacroix **0490754632**

Ostéopathe
Ponce Ondine **0671069313**

Réflexologue
Julien Sarah **0617390523**

Sophrologue
Gondouin Sandra **0637090481**

Psychopraticien
Massel Ollivier **0783936142**

Infirmière-Infirmier
Finiels Valérie **0618708807**
Drouin Thibaut **0662307117**

Cabinets

Dentiste
Deerstroff Alain
Chemin de Léouze **0490754780**

Psychologue clinicienne
(remboursement enfants, étudiants)
Colombani Michèle
158, chemin de Jacquet **0609320178**

Sophrologue
Vittoriano Laurence
43, chemin des Bergeronnettes **0621470638**

Infirmières
Au 4 bis place Gambetta
Bertocchi Béatrice **0625016488**
Couteille Patricia **0624643713**

Au 9, rue de L'Horloge
Blestel Séverine **0772296576**
Cavalieri Laurence **0682685723**
Jacquet Sophie **0772296576**
Vellut Laure **0695196984**
Viguier Hélène **0678881981**

Hameau Les Cordiers
Simon Alexandra **0631674804**

Pharmacie

Collard et Bellot
avenue Jean Geoffroy **0490754179**

Taxi médical conventionné

Alain Marais **06 86 74 52 74**

N°66
SOMMAIRE

03. CHEMINS DE LA MÉMOIRE
06. LA COMMUNE COMMUNIQUE
10. LA MÉTÉO DE ROLAND SAUTEL
11. ACTUALITÉS SOCIALES
12. SPORTS
14. JEUNESSE-ÉCOLES
16. ENVIRONNEMENT-DÉVELOPPEMENT DURABLE
20. LA MÉDIATHÈQUE
22. LA VIE DES ASSOCIATIONS
24. LA CCPAL
25. À LA CROISÉE DES CHEMINS
26. À LA (RE)DÉCOUVERTE DES HAMEAUX
28. CULTURE & PATRIMOINE
31. CALENDRIER • LES ÉLUS DE *TOUS ACTEURS*

Octobre 2021, cimetière de Saint-Saturnin. Malgré les trombes d'eau, le tournage de la série Et la montagne fleurira *se poursuit. Savez-vous quels acteurs étaient présents ce jour-là ? Réponse en page 30*

HORAIRES DE LA POSTE DE SAINT-SATURNIN

Ouverture du bureau :
Lundi Fermé
Mardi De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi De 8h30 à 12 h
Jeudi De 9h30 à 12h
Vendredi et samedi De 8h30 à 12 h

Levées du courrier
Mardi 14h30 - Mercredi, jeudi, vendredi : 10 h - Samedi : 11 h

Directeur de la publication : Christian Bellot, maire
Comité de rédaction : Marina Augier, Patricia Baillard, Mireille Gelin, Sandrine Isson, Sophie Jacques, Jacques Huissoud, Line Kolasniewski, Bernard Mazoyer, Marc Richardot, Fanny Toulemonde.
Contact : mairie de Saint-Saturnin 84490 Saint-Saturnin-lès-Apt **Tél.** 04 90 75 43 12 **Courriel :** mairie-saintsaturninlesapt@orange.fr **Site:** wwww.saintsaturninlesapt.fr
Mise en page: Axelle Chapot
Impression : IMPRIMERIE NOUVELLE : bd Camille Pelletan 84400 Apt / imprimerie-new@wanadoo.fr / T. 04 90 74 13 20
Imprimé sur papier recyclé.

© Logo du moulin : Jacques Huissoud
© Photo de couverture: Jacques Huissoud

UNE ENVIE DE MARCHER ENSEMBLE LE LONG DES *Chemins de la Mémoire*

Si vous désirez connaître Saint-Saturnin au plus profond de son cœur, de ses entrailles, il vous faut prendre votre petit sac à dos, votre gourde et emprunter ces sentiers qui, dans un paysage grandiose, vont vers les sites témoins de l'histoire de notre commune. Mais avant, si vous ne l'avez pas encore fait, arrêtez-vous place Gambetta où le mur des Fusillés raconte ces temps de courage et de douleur qui, durant la Seconde Guerre mondiale, ont vu des résistants se battre et mourir pour notre liberté, et des habitants ouvrir la porte de leur maison aux familles juives, persécutées.

Nous vous invitons à rejoindre la commémoration qui aura lieu place Gambetta, comme chaque année, le 1er juillet 2022 à 18 heures.

De gauche à droite : stèles 9, 10, 11, 12

Nous avons voulu écrire cet article pour Lou Retra de juin car, comme le dit Renée Testanière dont la famille a été endeuillée par ces actes de guerre : « Il semble important de ne pas oublier ces évènements qui se sont inscrits dans l'histoire de Saint-Saturnin et qui, malheureusement, se reproduisent en ce moment, pas très loin de chez nous.
Je n'étais pas née mais j'ai toujours su… cela est ancré dans notre inconscient familial. Au fil du temps, on nous a raconté, souvent avec beaucoup d'humilité, des souvenirs, des anecdotes, des faits qui nous ont permis, nous les petits enfants, nés après ces cinq années de guerre, de reconstituer même partiellement cette triste période. »

Quatre élus, emmenés par Renée, ont donc parcouru une partie des *Chemins de la Mémoire* afin de transmettre, à ceux qui ne les connaitraient pas, l'envie de les découvrir. Marcher sur ces sentiers, c'est aller à la rencontre d'une histoire et, aussi, à la rencontre d'un paysage, d'une nature exceptionnelle. S'attarder pour sentir ce qui se passe en ces lieux. S'asseoir et regarder, sentir, mais aussi fermer les yeux, écouter.

Pour que vous puissiez réaliser un parcours adapté à vos possibilités, nous vous proposons deux randonnées :
L'une de 12 km, sur le plateau (que les Saturninois appellent la Montagne), où se trouvent 4 stèles commémoratives et l'un des terrains d'atterrissage. Sur les sites numérotés 10 et 13, vous trouverez, sur des panneaux, le récit des événements qui se sont déroulés le 1er juillet 1944. Plusieurs bories et aiguiers remarquables mériteront aussi votre attention, nous vous les signalons.
L'autre de 8,4 km, à partir du mur des Fusillés, se poursuit par le chemin de Romanet où une stèle (n°9) rappelle la mort de cinq prisonniers, amenés de Cavaillon, abattus au bord du ravin et retrouvés onze jours plus tard.

Inaugurés le 25 juin 2011, les *Chemins de la Mémoire du Pays d'Apt au Pays de Sault* couvrent un peu plus de 100 km, dont une quarantaine sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt. Sur le mur sud en contrebas de la place Gambetta, au centre du village, est apposé un panneau indiquant la totalité du circuit. La mise en place de ces chemins est due au *Souvenir français* et à son ancien président, Pierre Bruyère, qui a commencé à recenser toutes les stèles du Vaucluse et décidé de jalonner tous les lieux où des actions de Résistance se sont déroulées durant la Seconde Guerre mondiale. Ce travail a été poursuivi par Jean-Paul Jouval, l'actuel délégué départemental pour le Pays d'Apt.

Si vous désirez mieux connaître les événements qui se sont déroulés à Saint-Saturnin lors de la Seconde Guerre mondiale, vous pouvez vous procurer, au secrétariat de la mairie, la plaquette intitulée *Saint-Saturnin-lès-Apt se souvient…*

LE CIRCUIT DE "LA MONTAGNE"

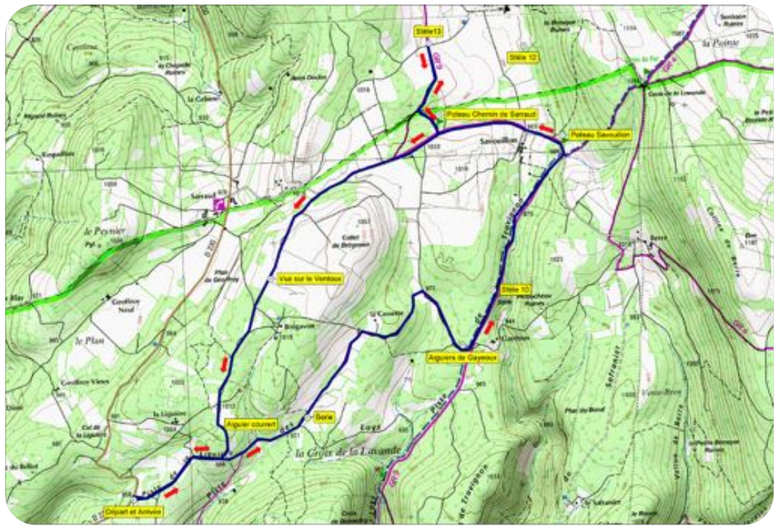

Partir de Saint-Saturnin en voiture et prendre la D.230 vers Sarraud.

Stationner à droite de la route, sur l'aire en terre, un peu avant le col de la Liguière. Prendre la piste de la Liguière, sur 1,5 km. Emprunter le chemin à gauche, en direction de La Cassette (borie sur la droite à l'entrée du chemin). Suivre la signalisation verte de l'ARPS jusqu'aux aiguiers de Gayéoux. Puis prendre la piste de Travignon en direction du nord. Vous y trouverez la stèle n°10. Continuer jusqu'au croisement. La stèle n°11 (hommage à Blanche Gaillard) est située sur une propriété privée. Continuer jusqu'au carrefour (poteau Savouillon). Prendre la direction de Savouillon, laisser le hameau sur votre gauche et emprunter le GR9 vers le nord (poteau indicateur Campagne Castellet) jusqu'à la stèle n°13, terrain d'atterrissage *Spitfire* (la photo de couverture en montre l'emplacement).
Quand vous serez face au panneau explicatif, vous pourrez apercevoir de loin la stèle n°12, (Le Castellet, Ferme Roux, 3 fusillés le 11 août 1944) à l'orée du bois, juste un peu sur la droite. Elle se trouve aussi sur un terrain privé. Revenir jusqu'à la route. Prendre à droite jusqu'au premier grand virage.
Enfin, empruntez, sur votre gauche, le chemin de terre qui vous amènera à la piste de la Liguière que vous prendrez à droite, jusqu'au terre-plein où vous avez garé votre voiture.

LE CIRCUIT DE ROMANET

Ce circuit, qui part de la Place Gambetta, vous mènera à la stèle n°9 érigée en mémoire de la découverte de cinq corps fusillés, victimes des événements du 1er juillet.

Vous suivrez pour y arriver, la piste des Lays jusqu'à la stèle qui se trouve sur le côté gauche du chemin en montant (315 m de dénivelé et 8,4 km aller-retour).
Si cela vous paraît trop long, vous pouvez aller en voiture jusqu' au bout de la route et vous garer sur le terre-plein. Prenez, à pied, le chemin : vous n'aurez que 1,3 km aller-retour à parcourir et 90 m de dénivelé.

1ER JUILLET 1944

Pour avoir refusé de plier le genou,
De courber la tête, d'être un homme asservi,
Pour avoir défendu la liberté, chez nous,
J'ai donné ma jeunesse, mes espoirs et ma vie.

Pour un sourire de toi mon amie ma compagne,
Pour le rire des enfants qui jouent sur le parvis,
Pour le chant de l'oiseau sur la verte campagne,
J'ai donné ma jeunesse, mes espoirs et ma vie.

J'aimais tant, au matin, le soufflet de la forge,
Les pierres de mon village et son moulin joli,
Et le vin de pays qui me râpait la gorge,
Que pour eux j'ai donné ma jeunesse et ma vie.

Car ma vie était faite de ces petites choses,
De mes amis, de mes amours, du gibier de garenne,
Du vent dans la garrigue, du parfum de la rose,
Du poids de la moisson et des veillées sereines.

Jamais, je ne me tairai dans le fracas des armes,
Liberté, Liberté je meurs pour ta survie.
Au mur des fusillés, à ma dernière larme,
Je donnerai pour toi, ma jeunesse et ma vie.

Que mon cri de douleur vole vers les nuages,
Couvre le bruit des bottes, qui frappent le pavé,
Que brise de juillet ne soit plus temps d'orage,
Et que le tambourin chante la Liberté.

Tout autour de la terre, pour les enfants du monde,
Sur les pierres de nos tombes bâtissez l'avenir.
De cèdres du Liban, aux pins de la Brémonde,
Pour cela j'ai donné ma jeunesse et ma vie.

Pour que cesse l'horreur des lendemains de deuil,
Le règne de la peur surgissant de l'abîme,
Toi, l'homme libre qui fleurit mon cercueil,
N'oublie pas nos souffrances, n'oublie pas les victimes.

Elles s'appelaient Cespo, Molho ou Planchenault,
Molinas Lucien ou Paulette Nouveau,
Barthou, Fossier, Robert Collet, Albert Rouzeau,
Les martyrs inconnus ou bien Roger Moreau.

Comme feuille tombée au dernier vent d'automne,
Blanche Gaillard est morte aux portes de la nuit,
Fille de notre terre, aussi belle que bonne,
Ils ont pris sans vergogne, son grand coeur et sa vie.

Couchés par la mitraille sous le ciel de Provence,
Nous étions là, quatorze, condamnés et meurtris,
Si jeunes dans le temps, si vieux dans la souffrance,
Sacrifiant nos jeunesses, nos espoirs et nos vies.

Hubert Leconte, mai 1994

Écrivain, auteur dramatique et conférencier, Hubert Leconte a vécu à Saint-Saturnin pendant 50 ans. Il est l'auteur des *Larmes du Luberon* et d'autres ouvrages sur le Valdéisme qui l'ont fait connaître et rendu célèbre. Il est décédé en janvier 2018.

Voici les impressions des quatre élus, particulièrement émus par ce moment vécu ensemble :

« Ces *Chemins de la Mémoire*, écrit Marina, m'ont fait découvrir de superbes paysages, des lieux à la fois apaisants car ils se trouvent au milieu d'une nature préservée, mais aussi chargés d'une histoire tragique que j'ai ressentie à l'approche des mémoriaux qui longent les sentiers. Il me semble important de continuer à préserver cette mémoire qui peut faire écho à notre propre histoire et à celle de nos ancêtres, comme cela a été le cas pour moi. Ces lieux d'exception méritent d'être parcourus en toute simplicité et humilité ».

Pour Bernard, « au-delà du plaisir toujours renouvelé que procure une sortie sur les monts du Vaucluse, Renée a su, à travers un récit très personnel de cette période trouble de l'histoire locale, rendre à nos esprits un passé incroyablement présent. Ses expressions sont parvenues à atteindre cette partie de nos êtres où la mémoire collective croise le souvenir personnel, nous sommes alors au coeur de ce qui fonde une partie de notre humanité. Chaque lieu où nous nous arrêtions fut l'occasion d'un récit juste et précis où se mêlaient l'intime et le factuel de ces événements de 1944 qui résonnent encore tragiquement dans l'histoire des familles de résistants de notre commune. »

« La vie quotidienne suivait son cours, le 1er juillet 1944, dans ces lieux magiques de lavandes à perte de vue, écrit Fanny. Une partie de la famille dans les maisons, l'autre travaillant aux champs, à la distillerie. Des cours de ferme où les dindons se pavanaient, où les chiens aboyaient à l'arrivée du visiteur, où les cochons dormaient dans un enclos. Et d'un coup, tous ces animaux abattus, entassés sur une charrette emmenée par l'occupant pour faire ripaille. Blanche Gaillard tuée sous les yeux de sa fille. Son fils de 15 ans sommé de parler, de dénoncer les résistants. Ce qu'il ne fera pas... Et ces jeunes résistants abattus au petit matin, d'autres emmenés et fusillés sur la place du village. Autant de blessures que nous rappelle chaque stèle dans cette nature redevenue paisible. »

« Collision entre les paysages apaisés et apaisants et les atrocités qui y furent commises. La beauté des lieux, leur sérénité est violée, la vie est volée, la jeunesse est volée. Les stèles surgissent comme autant de blessures dans des chemins, dans des terres où des femmes et des hommes devaient être heureux et légers. Dans ces lieux souillés de leur sang, je perçois le silence de leurs voix qui se sont tues. La mémoire est violente, des familles se souviennent et souffrent encore. Je pense à René Char », sont les mots de Jacques.

Dossier réalisé par Marina Augier-Rochette, Jacques Huissoud, Bernard Mazoyer, Renée Testanière, Fanny Toulemonde.

Merci infiniment à Irène Bioulac pour son travail de mise en place des itinéraires sur les cartes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 VILLE

Le Conseil municipal du 8 mars 2022 a approuvé le budget 2021.
La situation de la commune est optimale, le solde de clôture de l'exercice 2021 est de 1 289 262 €
La commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition compte-tenu de l'augmentation des bases fiscales. Ainsi le produit fiscal que reçoit la commune, grâce aux impôts locaux, est en augmentation cela compense la baisse des dotations de l'État.
Les dépenses de fonctionnement et le remboursement de l'annuité des emprunts en cours est en diminution constante.

Budget ville : Dépenses d'Investissement réalisées en 2021

219	Acquisition de parcelles	6 630,00 €
227	Travaux de voirie	95 093,77 €
229	Travaux de bâtiments	121 379,60 €
230	Acquisition de matériel	62 586,93 €
235	Cheminement piétonnier	1 680,00 €
243	Immo incorporelles/logiciels/note honor	9 442,08€
254	Aire jeux : pose sol souple/mur escalade	2 217,60 €
263	Chapelle Croagnes	11 253,52 €
265	Hameaux Bassacs/Picards	84 397,90 €
268	Projet numérique école	21 456,00 €
000	Opérations financières	164 060,81 €
Total Dépenses :		**580 198,21 €**

Budget ville : Recettes d'Investissement réalisées en 2021

000	Taxe aménagement/amort. fctva	311 689,55€
227	Travaux de voirie/participation	13 530,00 €
229	Travaux de bâtiment/subvention DSIL Toiture école et autres	21 129,20 €
235	Cheminement piétonnier cours Liberté	17 500,00€
262	Pump track subvention Département	41 808,87€
263	Chapelle de Croagnes	96 068,00 €
OPFI	Don ou legs	3192,78 €
Total Recettes :		**504 948,40 €**

Dépenses de fonctionnement réalisées en 2021

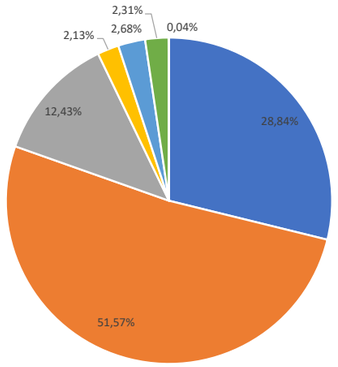

Charges à caractère général	**476 881,30€**	**28,84%**
Charges de personnel	**1 037 671,64€**	**51,57%**
Charges de gestion courante	**274 354,13€**	**12,43%**
Opérations d'ordre de transfert entre sections	**44 279,61€**	**2,13%**
Charges financières	**41 025,23€**	**2,68%**
Atténuations de produits	**56 565,00€**	**2,31%**
Charges exceptionnelles	**1 200,25€**	**0,04%**
Total	**1 931 977,16€**	

Recettes de fonctionnement réalisées en 2021

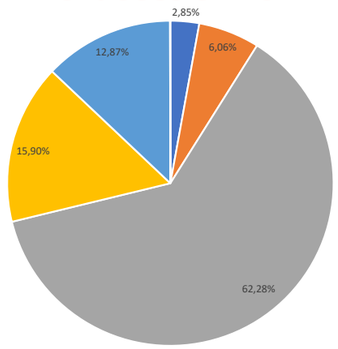

Atténuation de charges	**65 901,84€**	**2,85%**
Produits des services du domaine ventes div.	**140 355,98€**	**6,06%**
Impôts et taxes	**1 441 486,66€**	**60,28%**
Dotation et participations	**368 022,83€**	**15,90%**
Autres produits de gestion courante	**297 970,25€**	**12,87%**
Produits exceptionnels	**860,38€**	**0,04%**
Total	**2 314 597,94€**	

POINT SUR LES TRAVAUX

• Hameaux Les Bassacs et Les Picards :
Travaux de renouvellement, d'extension ou de dévoiement des réseaux eaux usées et eaux de pluie – aménagement de la voirie. Les travaux ont démarré le 8 septembre 2021.
Coût des travaux : 146 835.67 € HT pour les réseaux, 265 237,00 € HT pour la voirie, 394 560 € au total.
Subventions escomptées 50% : DETR état : 129 323 € et FRAT région : 50 000 €, à confirmer.

• Chemin de Léouze et voirie Saint-Maurin :
Coût des travaux, 67 294.48 €.
Subvention et participation 50% : 21 421 € DSIL (État). 13 530 € Participation Syndicat Durance Ventoux.

• Cours de la Liberté :
Une réunion publique avec les riverains a eu lieu le 25 avril. Il s'agit d'y créer un espace de promenade. Les subventions devraient atteindre plus de 50%.

Albert Bellot

inscriptions scolaires

Votre enfant est né(e) en 2019 ?
Vous venez d'arriver dans la commune ?
C'est le moment de faire les démarches de son inscription scolaire pour la rentrée 2022/2023.
Venez à la mairie, avec ou sans rendez-vous.
Du lundi au vendredi entre 13 h et 17 h.
N'oubliez pas le livret de famille et le justificatif de domicile.

NOTRE CANTINE S'ENGAGE DANS LA LOI EGALIM

Dans Lou Retra n°63 le cadre de la loi Egalim, votée en novembre 2018, avait été présenté. Durant les deux années écoulées malgré la COVID, nous avons réalisé l'opération "anti-gaspi alimentaire" avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et le Parc du Luberon (PNRL) dans le cadre du label *De la ferme à ta cantine*. La commission municipale Développement Durable, le PNRL et nos personnels de cantine poursuivent l'expérimentation débutée en septembre 2020.
Aujourd'hui le législateur invite à entrer dans la phase opérationnelle qui a pris effet en janvier 2022. Armelle, Martine et Murielle se sont résolument engagées à faire évoluer leur pratique avec le soutien de la municipalité. Pour Lou Retra c'est donc Martine qui a accepté, sous forme d'interview, de témoigner de l'avancement du projet :
« Actuellement la cantine prépare 180 repas par enfant. Respectivement 140 convives à l'école Empereur avec deux services et 40 convives en liaison chaude à l'école de la Tuilière. Ce sont environ 120 familles qui adhèrent à l'Association de gestion de la cantine. Depuis janvier 2022, la loi Egalim préconise d'intégrer 50% de produits durables et 20 % de produits bio. Le repas végétarien hebdomadaire (proposé en illustration) existait antérieurement à la loi. Les repas sont cuisinés quotidiennement. L'approvisionnement doit privilégier le local qui est mentionné dans le menu affiché à l'entrée et, du coup, suscite l'échange avec les parents. L'accent est mis sur les produits frais (pommes de terre, tomates, salade, pois chiches, petit épeautre, lentilles de Sault, fruits…).
En rapport avec les critères de qualité alimentaire qui seront évalués dans quelques mois, il faut ajouter l'augmentation de la charge de travail, en particulier du point de vue de la gestion administrative informatique, et la formation au logiciel "ma cantine. gouv" proposée par l'État pour l'essentiel sous forme de visioconférence. À l'inverse de certaines collectivités qui disposent d'un intendant de gestion, nous devons prendre en charge la totalité du processus. Toutefois, ce dernier aspect nous laisse relativement libres dans nos choix. De ce point de vue l'Association de gestion de notre cantine reste un support appréciable, que les familles peuvent investir à leur convenance si elles le souhaitent ».
L'Assemblée Générale annuelle de l'Association de gestion s'est tenue le 26 avril à l'école Empereur. Plusieurs sujets ont été évoqués : poursuite du projet *De la ferme à ta cantine* avec le PNRL - loi Egalim/logiciel « ma cantine »- équilibre des menus - approvisionnement local - aspect sonore de l'espace cantine - nouveaux tarifs avec possibilité de mise en ligne.
Élection du nouveau bureau :
Président, Fabien Lamamis
Vice-président, Fabien Soreau
Trésorière, Aude Gils
Secrétaire, Marie Céline Moreau.

Propos recueillis par Bernard Mazoyer (Référent municipal cantine)

COMITÉ DE FEU DE FORÊT
DE SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : LE RETOUR

Les plus anciens se souviennent sans doute qu'en 1995 un Comité de Feu de Forêt avait été installé à Saint-Saturnin-lès-Apt mais n'a pas pu être réellement opérationnel. Il était dommage que notre commune, qui est l'une des communes les plus forestières du Luberon (5000 ha de forêts dont 1400 ha de forêts communales – voir article p.17-19) ne surveille pas ses forêts alors que de nombreuses communes voisines le font et que le risque accru de feux de forêts induit par le dérèglement climatique nous incite à être de plus en plus vigilants. Suite à l'appel à volontaires que nous avons lancé en novembre 2021, 20 personnes (femmes et hommes) ont remis leur dossier d'inscription pour faire partie du CCFF de notre commune (dont plusieurs membres de notre Conseil municipal). Des réunions ont été organisées en mars et en avril 2022 avec le soutien du CCFF de Rustrel et

Photo de J-P Darnaud prise à l'issue de la formation du 8 mars assurée par le CCFF de Rustrel

de l'Association départementale des Comités Communaux de Feux de Forêts du Vaucluse, de manière à rendre nos volontaires opérationnels pour l'été 2022. Ne soyez donc pas étonnés de rencontrer cet été des hommes et femmes en orange (c'est la tenue réglementaire) observant la montagne ou prenant contact avec vous : ils sont là pour votre sécurité. N'hésitez pas à les informer de tout élément suspect et à appeler directement les pompiers (Tél 18 ou 112) si un départ de feu est avéré.

Jean-Pierre Darnaud et Gilles Landrieu

RECEVOIR LES INFORMATIONS MUNICIPALES AVEC *LA VIE LOCALE*

Pour recevoir par mail, chaque mois, les informations de Saint-Saturnin il faut passer par le site de la commune : **www.saintsaturninlesapt.fr**. Pour vous abonner, cliquez sur l'onglet **Newsletter**, un formulaire d'abonnement vous est proposé. Remplissez-le et cliquez sur "Envoyer". Par retour, vous recevrez, par mail, un lien qui vous permettra de confirmer votre choix et de recevoir la lettre d'information.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences du conciliateur de justice ont lieu à la mairie, sur rendez-vous (04 90 75 43 12), uniquement le deuxième mercredi du mois, de 13 h à 17 h.
Monsieur William Usseglio, conciliateur de justice auprès du Tribunal judiciaire d'Avignon, est en charge du secteur Pays d'Apt-Luberon.
Ses coordonnées :
william.usseglio@conciliateurdejustice.fr
ou téléphone : **07 88 28 70 33**

le Billet du Garde

Bonjour à tous,
Les beaux jours qui pointent leur nez donnent envie de jardiner, de nettoyer autour des maisons.
La zone communale de dépôt des déchets verts est à nouveau ouverte les jeudis après-midi de 13h45 à 16h30.
Je vous rappelle que l'emploi du feu est réglementé, seules les personnes soumises à l'Obligation Légale de Débroussaillement (OLD) peuvent brûler les déchets secs. Toutefois, il faut respecter l'arrêté préfectoral qui impose les dates légales pour l'emploi du feu (site de la Préfecture ou mairie).

Je voulais aussi vous mettre en garde, cet hiver a été peu pluvieux. La végétation est déjà sèche, pour la saison.Je vous recommande la plus grande prudence, les belles journées en fin de semaine incitent aux pique-niques ou aux barbecues. **Attention, notre environnement est fragilisé par le manque d'eau**. Une imprudence : un mégot mal éteint, une étincelle lors de bricolage, une malveillance (oui ça existe !), associés à un coup de vent et c'est déjà trop tard.
Un Comité Communal des Feux de Forêts se met en place dans la commune, ce sont des bénévoles qui vont assurer la surveillance des massifs à Saint-Saturnin, aidons-les par notre vigilance et notre respect de l'environnement à préserver notre capital végétal patrimonial.
Bel été à tous

Pascale Simon

Les élections législatives ont lieu le 12 et le 19 juin.
Les bureaux de vote sont ouverts de 8 h à 18 h.

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE = ON AVANCE

Depuis plus de deux ans, vous entendez parler de **T**erritoire **Z**éro **C**hômeur de **L**ongue **D**urée ! Dans le Pays d'Apt, en effet, avec l'engagement et le soutien des élus et de tous les acteurs du service public de l'emploi, une équipe de bénévoles élabore un projet de territoire visant à éradiquer le chômage de longue durée sur les communes d'Apt, Gargas et Saint-Saturnin-lès-Apt, toutes trois membres de la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon.
Pourquoi ces trois communes ? Parce qu'il s'agit, en application d'une loi de décembre 2020, d'une expérimentation sur un petit territoire volontaire pour mettre en oeuvre, et en commun, tous les moyens disponibles pour aider les personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, et en recherche effective d'activité, à sortir de cette période difficile pour elles.

Une association a été créée : *Ensèn !* (*Ensemble !*, en provençal). Elle a pour objectif, humblement mais avec détermination, de faciliter la coordination de tous les acteurs institutionnels, administratifs, économiques, et sociaux, qui oeuvrent dans cette direction, au sein d'un Comité Local de l'Emploi, présidé et animé par nos élus. L'association cherche ainsi à impulser une dynamique du droit à l'emploi pour faciliter l'information des chercheurs d'emploi, maintenir leur mobilisation, rendre plus aisé leur accès à l'emploi, notamment par des actions de formation. Elle veut également rendre possible la création d'emplois et le développement d'activités utiles au territoire dans le respect des entreprises et des emplois existants ! Et pour cela, elle favorise la création d'entités économiques, telle la future entreprise Zou Vaï, qui s'appuiera sur cette deuxième association.

Zou Vaï (*Allons-y*, en provençal) répondra en effet à la définition d'une entreprise à but d'emplois, comme il en existe déjà près d'une vingtaine maintenant sur tout le territoire national, employant plus de 1000 anciens chercheurs d'emploi décidés à retrouver toute leur place dans la vie sociale. La candidature de Zou Vaï à l'habilitation est en cours d'examen. Porté par les trois communes concernées, mais aussi par la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon et par le Conseil Départemental, le projet va être soumis, au début du mois de juillet, au feu vert du Ministère du Travail. Il prévoit la création d'une quarantaine d'emplois avant la fin de l'année, plus de cent cinquante dans les cinq ans à venir, développés sur des activités nouvelles sur le territoire, en accord avec tous ses acteurs !

Jean-Pierre FABRE,
président d'Ensèn ! et Alain POIRET,
président de Zou Vaï

Le président d'Ensèn ! J-P Fabre informe des personnes privées d'emploi candidates au projet

CHÈQUE EAU

Le chèque eau est un dispositif gouvernemental qui permet de diminuer la facture d'eau des bénéficiaires des minima sociaux.
Qui peut en bénéficier ? Tout abonné, en situation de précarité, titulaire d'un contrat actif pour une résidence principale, habitant sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt.
À quelle fréquence ? Deux fois par an (une aide par facture semestrielle) pour les abonnés non mensualisés. Les abonnés mensualisés créditeurs peuvent bénéficier de deux chèques par mensualité à raison de deux mensualités par an. Si la situation de l'abonné le nécessite une attribution complémentaire peut être demandée.
Consommation raisonnée : l'abonné doit avoir une consommation raisonnée c'est-à-dire inférieure à 40 m³ par an et par personne présente dans le foyer.
Quel est le montant du chèque ? Sa valeur unitaire est de 20 €, un abonné pouvant se voir attribuer simultanément plusieurs chèques. Le chèque est dématérialisé, ce qui a l'avantage d'en simplifier la gestion pour éviter les risques de pertes, vol ou falsification.
Le chèque est-il cumulable avec d'autres aides ? Oui, les chèques eau sont cumulables avec les aides attribuées au titre du Fond Départemental de Solidarité Logement (F.S.L) auquel le Syndicat Durance/Ventoux et Suez adhère depuis 2006.
Modalités d'instruction des demandes : l'instruction des demandes est réalisée par le CCAS des communes à l'aide du formulaire de demande et d'un questionnaire fourni par le Syndicat des Eaux Durance Ventoux. Le formulaire est disponible en mairie auprès de Stéphanie Dalmasso.

Pour le CCAS, Bernard Mazoyer,
délégué au Syndicat des Eaux Durance/Ventoux

LA MÉTÉO DE ROLAND SAUTEL

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES À SAINT-SATURNIN-LÈS-APT

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
22,5	20,3	14,2	8,6	6,6	14,0
22,7	18,6	14,5	9,0	5,9	13,6
-0,2	+1,7	-0,3	-0,4	+0,7	+0,4
30	123	142	47	95	753
48	88	89	75	58	699
63%	140%	160%	63%	164%	108%

***NB :** Les normales des températures et précipitations sont calculées sur la période officielle en vigueur : 1981/2010*

Janvier 2021
Jusqu'au 12, c'est un temps bien hivernal qui domine, avec peu de soleil dans l'ensemble, du brouillard par moments et de faibles chutes de neige le 2, le 4 et le 10 qui ne donnent qu'une fine couche de neige éphémère. Du 12 au 27, les températures remontent à un niveau de saison avec un temps assez changeant d'un jour à l'autre. Le vent souffle souvent. À partir du 28, c'est toujours un temps très changeant mais beaucoup plus doux qui s'installe.

Février 2021 La grande douceur persiste une bonne partie du mois, sauf du 12 au 15 où il fait un peu plus froid. Le ciel est assez changeant, pas toujours très ensoleillé, avec souvent du vent d'est qui entraîne à 2 reprises un ciel chargé de sable du Sahara. Les passages pluvieux sont de faible activité. En fin de mois, la température dépasse les 20 degrés.

Mars 2021 Le temps est sec et assez changeant jusqu'au 20, assez doux dans l'ensemble avec un long épisode de mistral du 12 au 21 qui finit par refroidir sensiblement les températures pour aboutir à de bonnes gelées les 20 et 21. Il s'ensuit une période très ensoleillée et plus douce.

Avril 2021 Le mois débute sous un beau temps doux, mais le 6, un brutal refroidissement apporté par un fort mistral vient anéantir de nombreuses cultures qui avaient bien démarré avec la douceur. En effet, le matin du 8, une forte gelée généralisée touche l'ensemble du secteur avec plus ou moins d'intensité, entre -1 et -5 degrés, selon que l'on se trouve en coteaux ou en fond de vallée. Ce temps froid, alternant petits passages pluvieux et temps sec avec d'autres gelées plus faibles se poursuit jusqu'au 17. Le radoucissement qui suit finit par une période pluvieuse en fin de mois.

Mai 2021 Du 1er au 25, c'est un temps agité et frais qui domine, alternant des journées maussades et pluvieuses et des journées ensoleillées et fréquemment ventées. En fin de mois, le temps devient sec et plus chaud, avec des températures de saison.

Juin 2021 Sous des températures proches des normales, le temps est mitigé, puis devient orageux. Le 10 et surtout le 11, un orage éclate sur la commune avec par endroits de la grêle. Dès le 12, le temps se stabilise et devient estival et totalement sec, avec des températures plutôt au-dessus des normales, mais sans excès.

Juillet 2021 La première quinzaine se déroule sous un temps assez changeant avec quelques petits passages pluvieux assez inhabituels en cette saison. Les températures passent légèrement en dessous des normales. Il fait même très frais les 13 et 14 avec un bon mistral. À partir du 17, la chaleur monte d'un cran, ce qui n'empêche pas un bon orage d'éclater le 19 et un passage faiblement pluvieux le 28. Au final, pas de sécheresse marquée au cours du mois avec ces différents passages pluvieux.

Août 2021 Le temps est de nouveau frais et mitigé du 1er au 8, avec de faibles pluies. Du 9 au 15, il fait chaud avec même des températures caniculaires du 12 au 15. La deuxième quinzaine est bien ensoleillée dans l'ensemble, mais pas très chaude.

Septembre 2021 La première quinzaine est plutôt agréable malgré quelques journées plus maussades. Les températures repassent un peu au-dessus des normales. Le 15, de forts orages apportent un arrosage conséquent. La deuxième quinzaine est de nouveau assez belle, bien que parsemée d'une belle pluie orageuse le 26.

Octobre 2021 Les 3 et 4, un épisode méditerranéen marqué concerne la région. On recueille sur la commune 116 mm sur les 2 jours, mais c'est entre Marseille et l'ouest du Var qu'il est le plus sévère, avec 200 à 250 mm. Le reste du mois s'avère agréable avec beaucoup de soleil, peu de pluie si ce n'est les 2 derniers jours. Les températures sont tout juste de saison.

Novembre 2021 Hormis quelques belles journées du 4 au 9, c'est un temps souvent mitigé ou nuageux, avec parfois du brouillard matinal tenace. Des passages pluvieux peu actifs se produisent assez régulièrement. Les températures sont relativement fraîches pour la saison mais, en fin de mois, le froid augmente et l'on observe les premiers flocons de neige le 28 qui fondent rapidement,

Décembre 2021 Le début de mois est froid et assez pluvieux, avec même un peu de neige le 10 (environ 5 cm) qui fond en grande partie dans la journée. Une belle période anticyclonique suit du 12 au 22, avec beaucoup de soleil, de petites gelées matinales, et des journées ensoleillées, hormis une journée avec du brouillard givrant (ce qui est rare). Du 23 au 28, c'est de nouveau un temps pluvieux mais plus doux qui s'impose, avant le retour de conditions anticycloniques et très douces. Le dernier jour de l'année est exceptionnel, avec le record de la température la plus chaude en décembre (20,8°) depuis le début de mesures il y a 40 ans.

Année 2021
C'est une année légèrement excédentaire sur le plan des précipitations puisque l'on recueille environ 50mm de plus que la normale. La répartition sur l'année est comme toujours très inégale puisque certains mois sont assez secs comme mars, juin août ou novembre, et d'autres sont excédentaires comme juillet, septembre, octobre ou décembre. L'été, et surtout juillet, a vu quelques précipitations notables ce qui a limité la sécheresse.
La température moyenne annuelle est supérieure à la normale, mais avec un écart plus faible que les années précédentes, seulement 0,4 degré de plus. Il faut remonter à 2013 pour trouver une année plus froide. Le mois de février a la palme du plus gros écart, avec +3,4 degrés, et juin est un peu derrière avec +2,1 degrés. On note cette année 6 mois avec une moyenne inférieure à leur normale, ce qui n'était pas arrivé depuis 2013 également. C'est le mois de mai qui présente l'écart négatif le plus important avec -1,4 degré. On n'a pas constaté de grosse canicule cette année, seulement 4 jours du 12 au 15 août avec tout de même une pointe à 38 degrés.
L'ensoleillement a été déficitaire, en particulier l'hiver et le début de l'été.
Le vent n'a pas soufflé trop souvent ni trop fort, hormis 3 périodes : à la mi-janvier, à la mi-mars, et durant le mois de mai.

Quelques phénomènes remarquables

- La 3e décade de février particulièrement douce, digne d'une mi-avril.
- La forte gelée tardive le 8 avril au matin, entre -1° sur les coteaux, et -5° dans les fonds de vallée qui a causé beaucoup de dégâts aux cultures.
- Le 3 mai, la température minimale était de 2 degrés, mais localement, il y a eu de la gelée blanche.
- Une température exceptionnellement douce les 30 et 31 décembre, qui a atteint 20,8 degrés (c'est le record absolu pour décembre depuis 1981).

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

À la demande de l'Association des Maires de Vaucluse, en lien avec la Préfecture, la Protection Civile et La Croix-Rouge Française, une collecte de produits d'hygiène, de matériel de premiers secours, de sacs de couchage et de couvertures de survie a eu lieu dans les locaux de la mairie du 7 au 11 mars.
Des bénévoles et des membres de la commission *Vie Sociale* ont assuré une permanence pour accueillir les dons des habitants de Saint-Saturnin. Grâce à la générosité des Saint-Saturninois, c'est une quarantaine de cartons qui ont pu être constitués et acheminés par la Communauté de Communes du Pays d'Apt au Parc des Expositions d'Avignon. De là c'est un convoi de 22 camions qui a pris la route de la Pologne.
La municipalité de Saint-Saturnin remercie tous les acteurs qui ont participé de près ou de loin à cet élan de solidarité.
Par ailleurs, la municipalité a décidé de réserver un logement à destination des réfugiés ukrainiens et ce dispositif sera actionné, en temps voulu, en fonction des besoins à satisfaire.

Sophie Jacques

14 JUILLET RÉPUBLICAIN

Pour la seconde fois, la municipalité organisera un pique-nique le **14 juillet prochain**. Mais cette fois-ci il aura lieu... **le soir à partir de 19 heures à l'espace des moulins !** Le pique-nique sera un moment de partage entre les participants, mode "auberge espagnole", et l'apéritif sera offert par la municipalité ! L'animation sera assurée par la présence joyeuse et talentueuse du **groupe *Les Gaspards***, qui avait participé à la première édition du pique-nique républicain et avait enchanté les participants. (photo)
Le choix de l'espace remarquable des moulins nous a semblé tout à fait adapté pour passer un moment chaleureux au cours d'un soir d'été. (Si orage, repli à la salle des fêtes).
Cet événement est ouvert à tous, néanmoins pour des questions de logistique, les personnes souhaitant participer sont invitées à se signaler à la mairie.

S.J.

LE KIOSQUE

LES ATELIERS NUMÉRIQUES

ont lieu tous les jeudis de 10 h à 12 h à la médiathèque.
Ils sont gratuits, une tablette peut être prêtée pour l'occasion.

Le 5 mai vous avez pu suivre une session sur l'utilisation du scanner à partir de votre smartphone.

Le 2 juin, un atelier d'écriture numérique est proposé pour un apprentissage ludique des ressources informatiques. Venez déposer, avec vos mots, vos envies de voyage et créez un diaporama sur *Powerpoint*. Vous illustrerez votre texte avec l'aide de l'outil numérique en créant un nuage de mots.
Renseignements au 04 90 76 02 53.

- Covoiturage le 9 juin : sortie aux Carrières des Baux-de-Provence pour découvrir Venise, la Sérénissime. Rendez-vous à 9 h devant la médiathèque. Nous avons besoin de chauffeurs !
- Permanence de la Mutuelle de village le 30 juin de 13h30 à 16h30.

Marie Bosc

LA PISCINE OUVRE LE 13 JUIN !

Ce printemps, nos services techniques et des entreprises spécialisées ont de nouveau réalisé des travaux pour améliorer notre gestion de l'eau et continuer l'embellissement de notre piscine.

Concernant les travaux en lien avec les économies d'eau, nous avons fait réparer une fuite, nous avons mis en place un circuit de recyclage de l'eau et un nouveau circuit d'alimentation du toboggan au niveau du petit bassin. Les circuits de remplissage des pédiluves ont eux aussi été revus.
Concernant l'amélioration de la piscine, nous avons fait installer deux douches à détection de présence et nous avons amélioré le circuit d'arrosage de la pelouse. Enfin, nous avons fait procéder au remplacement de la fixation du plongeoir.
Comme chaque année, les services techniques ont repeint les deux bassins.
Cette année, la piscine ouvrira du 13 juin au 28 août 2022, soit 11 semaines.
L'ouverture anticipée de la piscine va permettre l'accueil des élèves des classes du CP au CE2 des écoles Empereur et de la Tuilière. En effet, les 78 élèves de ces 4 classes bénéficieront de 8 séances de natation. C'est dans le cadre du programme de l'enseignement d'Éducation Physique et Sportive de l'Éducation Nationale, que les élèves encadrés par leur enseignant(e) et un maitre-nageur pourront travailler les attendus des activités aquatiques du cycle 2.
Le déplacement pour les élèves de l'école de la Tulière sera assuré par le bus municipal.
Du 13 au 24 juin : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 13 h et de 16h30 à 19 h la piscine sera ouverte au public. Les après-midi de 13 h à 16h30, l'accès sera réservé exclusivement aux scolaires. Durant ces 2 semaines, la piscine sera ouverte au public de 10h à 19h le mercredi ainsi que le samedi et le dimanche.
À compter du 25 juin, la piscine ouvrira en continu de 10h à 19h.
Durant le mois de juillet, elle accueillera 3 fois par semaine des groupes d'enfants qui seront au centre aéré dans les locaux de l'école Empereur.
Les tarifs seront : Adulte 1 entrée 4 euros ; Adulte carte de 10 entrées 35 euros ; Enfant 1 entrée 2.5 euros ; Enfant carte de 10 entrées 20 euros
Le bail pour la buvette *Chez Ninette* arrivait à son échéance. Vanina, la gérante précédente, ayant souhaité s'investir dans de nouveaux projets, la commune a lancé un appel à candidature pour le renouveler. Lors du conseil municipal du 11 avril 2022, la candidature de Soraya qui remplit entièrement le cahier des charges, a été approuvée à l'unanimité et saluée par l'ensemble des élus. Saturninoise, elle possède déjà un commerce au sein de la commune.
Soraya proposera diverses boissons, glaces et petite restauration (crêpes, gaufres, sandwichs, paninis etc.) dans une ambiance qu'elle souhaite conviviale et familiale chère aux habitués de notre piscine !

Sandrine Isson

FOOT À SAINT-SAT

Le stade de foot de Saint-Saturnin, situé chemin de la Croix de la lave, est à nouveau très utilisé. Les équipements sportifs de la commune se sont progressivement regroupés dans cette zone avec les deux courts de tennis et, depuis 2020, le pump track.
L'association *Avenir Goult-Roussillon* (AGR) y pratique ses entrainements et reçoit des matchs. De nombreux Saint Saturninois en sont adhérents. Voici sa présentation par Mickaël, entraineur de l'équipe.

La saison 2021/2022 s'est déroulée sans embûches, sans confinement ni interdiction de pratique.
Nous étions tous très heureux de pouvoir pratiquer notre passion de nouveau et de retrouver tous nos adhérents.
En effet l'AGR c'est 230 licenciés de tous âges. Dès l'âge de 5 ans, les enfants peuvent s'initier au football avec des jeux ludiques qui développeront chez eux motricité, perception, technique et intelligence de jeu. Petit à petit ils découvriront le football, et les moments de bonheur que procure une victoire lors d'une rencontre, ces goûters partagés avec les entraineurs, ces petites sorties extrasportives, bref une vie au sein d'un groupe, une famille...

L'équipe des séniors de l'AGR

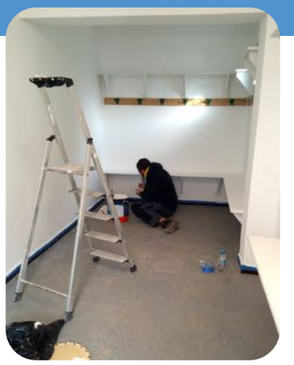

Les services techniques de la commune ont entièrement repeint les vestiaires du stade de foot.
Ils ont aussi scellé deux bancs et deux poubelles sur le stade afin d'améliorer les conditions d'accueil des spectateurs.

Plus tard ils découvriront la vraie compétition et pourront accomplir de belles choses. L'AGR c'est 80 enfants de moins de 13 ans, qui pratiquent le foot animation avec, pour les plus grands, un championnat à jouer mais sans classement. C'est aussi une équipe 22 joueurs en *moins de 15 ans* qui se maintiendront cette année en Division 2.
Ce sont 2 équipes (36 licenciés) *en moins de 17 ans* qui se maintiendront toutes les deux respectivement en Division 1 et Division 3 avec 2 demi-finales départementales jouées cette année pour chacune des 2 équipes.
Pour les plus de 17 ans, nos féminines qui, pour leur première année, s'en sortent avec une belle place en championnat et aussi une demi-finale en coupe de l'Amitié jouée à domicile !
Et 2 équipes séniors qui ont aussi réalisé une très belle saison en Divisons 3 et 4, saison qui n'est pas encore terminée puisque l'ascension aux divisions supérieures est encore dans nos objectifs :
Trente-cinq joueurs(ses) habitent Saint-Saturnin.

Pour nous rejoindre :
mail : **avenirgoultroussillon@gmail.com**
Tél : Richard (Président) **06 07 19 78 81**
ou Olivier **06 23 37 31 74**

PROJET DE "TERRAIN MULTISPORT"

Reprenant un projet déjà évoqué par l'équipe municipale du précédent mandat, les deux adjointes Sophie Delaye (Jeunesse) et Sandrine Isson (Sports) et leurs commissions respectives ont invité les habitants à échanger, lors d'une réunion publique à la salle des fêtes du village le 23 avril dernier.
Le but de cette réunion consistant à donner la parole à toutes les personnes concernées afin de bâtir un projet fédérateur, sans tension, les élus présents se sont donné pour mission d'être à l'écoute des demandes et des inquiétudes de chacun. Aucune décision ne devait être prise lors de la réunion, mais tout ce qui s'y sera dit doit alimenter la réflexion autour du projet.
Devant les huit élus présents de l'équipe municipale, une dizaine de Saturninois se sont présentés : cinq jeunes, utilisateurs de l'aire de sports actuellement fermée sous la piscine ; une maman du village dont les enfants ont 7 et 10 ans ; et deux couples de résidents vivant à proximité du lieu pressenti pour le projet.
Sandrine Isson a commencé la réunion en présentant le projet dont le principe est de créer un lieu de pratique sportive ouvert à tous, qui soit aussi un lieu d'échange.
Le lieu pressenti pour ce projet se situe donc chemin Croix de la Lave, à cheval sur une partie inutilisée du stade de football et sur une partie de la zone de dépôt de déchets verts.
Les élus et les participants ont pu ensuite évoquer tous les sujets autour du projet :
- techniques, comme les activités envisagées, les publics visés, l'aménagement de l'espace et les équipements nécessaires alentours ;
- de cohésion sociale, comme les notions de lieu d'échange, de pratique sportive, de nuisances sonores, de propreté et d'entretien, ou encore de sécurisation du chemin d'accès au parking du tennis.
Plusieurs pistes de travail ont ainsi pu émerger :
-> aller voir les installations d'autres communes,
-> trouver un mode de concertation entre les utilisateurs des installations sportives, les résidents, les élus, le personnel municipal,
-> Réfléchir à la demande des jeunes utilisateurs des équipements (pas de terrains disponibles pour eux actuellement),
-> Solliciter tous les voisins résidant à proximité du lieu pressenti.
Après une heure et demie d'échange, tout le monde s'est félicité de la bonne volonté de chacun vis-à-vis de ce projet d'équipement en faveur de la jeunesse du village, jeunesse que l'on ne veut pas voir partir parce que leur village n'a plus d'attractivité pour eux, tout en préservant la tranquillité des résidents alentours.
Ce temps d'échange proposé se renouvellera à chaque étape de l'avancement du projet, et tous les nouveaux participants seront les bienvenus.

Marc Richardot

LOU PASQUIÉ

Après le succès rencontré l'été dernier par la *ZicZac Guinguette* dans l'allée de la salle des fêtes, l'équipe du collectif jeunes Lou Pasquié est de retour le **samedi 9 juillet** au pied du barrage pour une édition Haute en Couleurs, dès 19 heures !!!

Au programme :
4 groupes Pop Rock, avec la venue de OH WOMEN OH MAN, BLOODY ELBOWS, NEMESIS et ANEMOÏA et la venue du rappeur local BAGGS.
Et si vous lisez ... " Mets de l'huile ! " vous pensez à quel groupe reggae incontournable de la scène française des années 90 ?
Concours de boules molles, grillades party, bar à bière OCRIA, animations et projection sur le barrage la nuit venue.

Tarif unique : 5 euros et restauration sur place

DES NOUVELLES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Dans le cadre des activités périscolaires vos enfants ont et vont participer à plusieurs styles d'activités.
Un groupe est allé interviewer les gendarmes, Monsieur le Maire, des commerçants du village, cela leur a permis d'apprendre le rôle de différents métiers.
Certains groupes ont fait des activités manuelles, comme des attrape-rêves, des pensebêtes...
D'autres ont appris à jouer à des jeux des sociétés.
Et bien d'autres activités.
Les inscriptions pour la garderie périscolaire 2022/2023 se feront : du lundi 13 juin au vendredi 17 juin 2022 de 16h30 à 18h30, sauf le mercredi 15 juin les inscriptions seront de 13h30 à 17h30.
ainsi que la semaine du 20 juin au 24 juin 2022 de 16h30 à 18h30, sauf le mercredi 22 juin les inscriptions seront de 13h30 à 17h30.

Texte et photos : Sandrine Christol

Ecole Empereur

UNE *PETITE CHAMPIONNE DE LA LECTURE* À L'ÉCOLE EMPEREUR

Depuis le début de l'année scolaire, la classe de CM1 – CM2 de Mme Samson, s'est engagée, avec le soutien de la médiathèque, à participer au jeu national *Les petits champions de la lecture* organisé par le ministère de l'Éducation nationale, visant à promouvoir la lecture ludique.
La médiathèque a donc invité les enfants de la classe à lire à voix haute un texte choisi dans un roman soigneusement sélectionné par les élèves. Il s'agissait d'un extrait du très beau livre illustré de Delphine Vallette, *Quand les escargots vont au ciel*, aux éditions du Seuil Jeunesse.
La consigne était de lire un extrait pendant 3 minutes. Les participants ont posé leur voix pour interpréter le mieux possible leur texte et l'offrir au public. C'est avec une grande joie que cette aventure, fondée sur le plaisir, le libre choix et le partage, s'est poursuivie.
Le texte choisi par l'école et la médiathèque de Saint-Saturnin a été salué par le jury pour son message de tolérance.
L'engouement de la classe, son investissement, la bienveillance du groupe et les entraînements de Mme Samson et Marie Bosc ont permis à Myla Rondreux, ambassadrice de la classe, de remporter la finale départementale pour participer à la finale régionale. Et, le 4 mai, nous avons appris qu'elle était sélectionnée pour la finale, parmi 212 participants ! Cette finale aura lieu sur la scène de la Comédie-Française où notre école et notre commune seront donc représentées.
« Prendre la parole » en public et oraliser un texte n'est pas une faculté donnée à tout la monde.
Toutes nos félicitations à Myla qui nous racontera sa prouesse dans Lou Retra du mois de novembre.

Myla Rondreux, au centre (collier bleu).

Ecole de la Tuilière

sur le fil

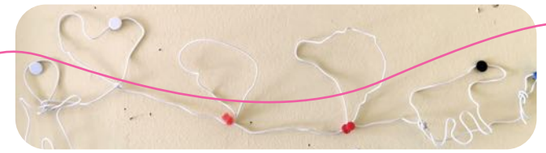

Nous sommes allés voir le spectacle *Sur le fil*, un spectacle proposé par le Vélo Théâtre dans le cadre de Greli-Grelo, à la salle des fêtes de Saint-Saturnin-lès-Apt. Des dames ont utilisé une pelote de laine pour représenter le fil de leur vie. Il y avait une dame qui avait un gros noeud, elle a tiré et tout s'est démêlé ! Une autre dame jouait de la musique avec un instrument impressionnant fabriqué pour le spectacle.
Nous nous sommes inspirés du spectacle pour représenter les moments marquants de notre vie avec un fil de fer.

Nous avons fait :
- un bonhomme pour symboliser notre naissance
- un coeur pour symboliser l'amour (quand on appris à aimer...)
- un noeud pour les disputes
- nos passions, nos sports
- nos voyages (en Corse, à la montagne, aux Antilles, en Espagne, au Portugal, en Guadeloupe, en Italie...)
- nos ami(e)s, notre école.

Ce n'était pas évident !

Les élèves de cycle 2

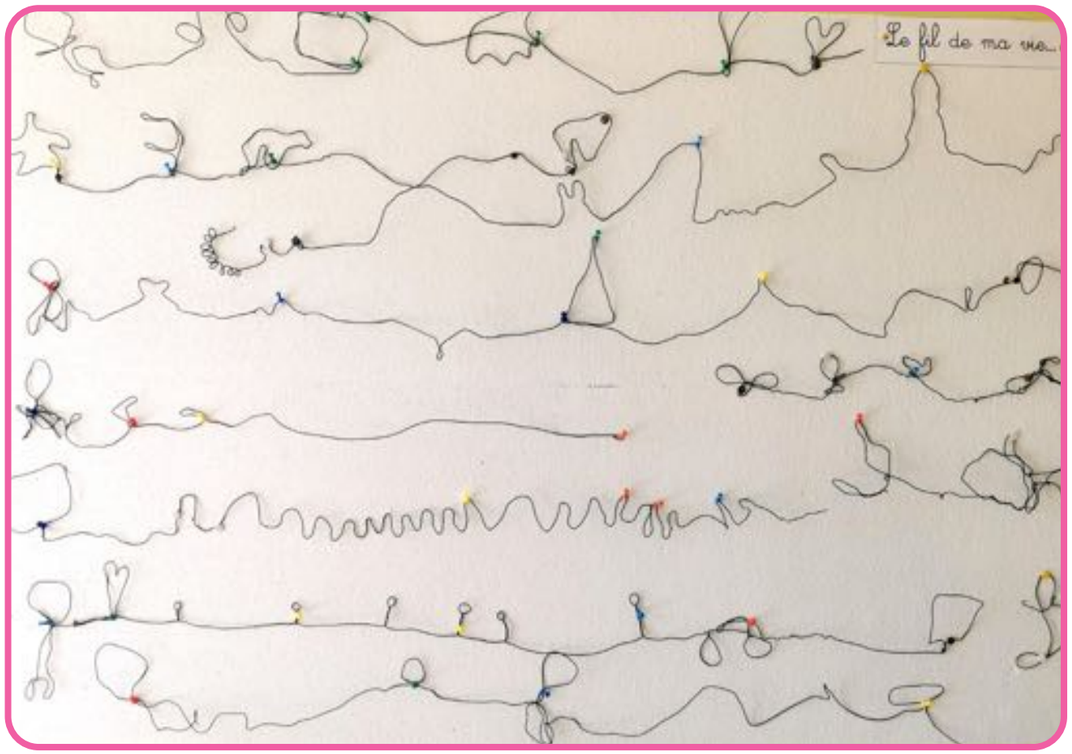

L'exposition de la maternelle de La Tuilière.

Les enfants vont faire une exposition de graphisme qui va vous étonner !
Venez voir leurs créations inspirées d'Hervé Tullet à la médiathèque de Saint-Saturnin-les-Apt pendant les vacances d'été.
C'est l'expo idéale !

dessin : ©Hervé Tullet

ÉCOMOBILITÉ : ON AVANCE !

Lou Retra n°63 de septembre 2020 rappelait que l'un des projets phares de la campagne électorale résidait dans le développement de l'écomobilité. Celle-ci devant, sur l'ensemble du territoire communal, permettre l'amélioration ou la création de liaisons cyclo-pédestres entre le village, les communes limitrophes, la ville d'Apt d'une part et le village et ses hameaux d'autre part. L'écomobilité prévoit, notamment, la mise en place et l'utilisation des modes de déplacement tels que : le vélo, la marche, les transports en commun, le covoiturage, l'autopartage... pour envisager une organisation différente de nos trajets quotidiens. L'idée étant également de faire des économies, de gagner du temps, d'entretenir notre santé et de limiter les pollutions. Le thème du covoiturage est en cours de réflexion, des solutions numériques sont à l'étude et feront l'objet de partages ultérieurs.

Depuis plusieurs mois deux groupes travaillent parallèlement sur deux projets de voies cyclables.

1. Au plan intercommunal, l'opération **« Labo Luberon Vélo »** hébergée par le PNRL, financée par l'Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME) et 5 intercos depuis septembre 2020, voit notre commune s'impliquer activement à la concrétisation de ce projet dont l'objectif est la pratique du vélo au quotidien. Pour notre commune, l'enjeu passe par **la réalisation d'une voie cyclable intercommunale St-Saturnin/Gargas/Apt, en direction du sud, qui suivra les chemins du lavoir de Surgens et de la Débruge puis Les Vanels, Gargas et le plan d'eau de la Riaille.**
Nous avons bénéficié, durant 2 ans, d'un accompagnement en ingénierie et animation qui a permis que ce programme soit aujourd'hui inscrit comme axe structurant dans le schéma départemental vélo. En complément de cette action, l'Office de Tourisme Intercommunal envisage d'intégrer notre projet dans son Opération Grand Site et propose de financer des panneaux sur la partie de

Station de lavage/gonflage vélos (à Saint-Saturnin elle se trouve au bout de l'allée des jeux d'enfants, au-dessus de la piscine)

La CCPAL en selle !

notre axe située sur l'itinéraire existant des Ocres à Vélo qui feront l'objet d'un nouveau balisage en juin 2022.
En guise de conclusion provisoire, nous devons retenir que la concrétisation de ce grand projet dont le pilotage est actuellement assuré par le PNRL et Voyage Loisirs Provence devra s'accompagner d'un partenariat étroit avec la commission économique de la CCPAL, présidée par M. Merle, et le département présidé par Mme Santoni. Ce partenariat doit faire l'objet de rencontres décisives avant l'été.

2. Au plan communal, au cours du premier semestre 2021 nous avons sollicité le CAUE afin qu'il nous propose un schéma communal cyclable portant sur la voirie secondaire.
Un premier **axe empruntant l'itinéraire de Saint-Saturnin à Lioux par la Croix de la lave et la chapelle de la Madeleine** a été choisi. L'idée de liaisons avec les hameaux situés en bordure de cet itinéraire sera à l'ordre du jour de prochaines rencontres. L'année 2022 a vu ce projet se renforcer d'une part grâce à l'arrivée de 9 membres élus(es) et 4 participants extra-municipaux et, d'autre part, grâce à l'apport d'un financement communal significatif. Les semaines et mois à venir seront consacrés aux premiers choix d'aménagements en termes de signalisation et de liaison avec les hameaux.
La commission Voirie a adopté le principe d'installation de nouvelles fixations vélos dans le village. Ce dernier aspect prévoit d'intégrer les dimensions touristiques et patrimoniales de notre commune. Les avis et contributions de la population pourront s'exprimer dans le cadre de réunions publiques à venir.

Bernard Mazoyer

Liaisons cyclables prévues par l'opération Labo Luberon Vélo.

CONNAISSEZ-VOUS LES FORÊTS COMMUNALES DE SAINT-SATURNIN-LÈS-APT ?

La commune de Saint-Saturnin est dotée d'un important patrimoine forestier : les deux tiers de sa superficie sont couverts de forêts parmi lesquelles 1316 ha sont en forêt publique appartenant à la commune : un bloc Est autour de Travignon et un bloc Ouest autour de Font Jouvale, s'étageant entre 370 et 1050 m d'altitude sur les pentes des Monts de Vaucluse.
La forêt communale est une forêt méditerranéenne (il pleut en moyenne 690 mm/an) sur calcaires durs dans lesquels on trouve parfois des fossiles d'échinodermes (oursins), de rudistes et d'autres bivalves, surmontés de sols maigres ayant une faible réserve en eau.
Elle est composée majoritairement de chênes verts et de chênes blancs avec du pin d'Alep, accompagnés de filaires, buis, pistachier térébinthe, genêt cendré, thym et, dans les parties hautes, de pins sylvestres et de hêtres avec quelques fruitiers : cormiers, érables, alisiers blancs et torminal, et noisetier. On trouve aussi des érables champêtres, de Montpellier ou à feuille d'obier. Les chênes ayant la propriété de rejeter sur souche, sont exploités traditionnellement en taillis et 60% ont été « recépés » (c'est-à-dire exploités) en 1990. Ces forêts sont plantées par endroit d'essences introduites, comme le pin noir d'Autriche et le cèdre de l'Atlas (exploités en futaie), mais ces plantations sont encore assez jeunes (60 ans). On y trouve aussi naturellement toutes sortes de buissons et plantes méditerranéennes : genévriers (oxycèdre, commun et de Phénicie), bruyère arborescente, amélanchier, fragon et rouvet aux baies rouges, aphyllante de Montpellier aux belles fleurs bleues, euphorbe characias et, dans les parties hautes, raisin d'ours, hellebore fétide, hépatique aux fleurs violettes etc.
La faune n'est pas en reste : merles et grives profitant des fruitiers, pics, diverses espèces de chauves-souris (comme le petit et le grand rhinolophe), sangliers, chevreuils, blaireaux, lièvres, renards et même quelques incursions de loups. Le potentiel cynégétique est cependant limité par la rareté des points d'eau. La forêt abrite aussi un intéressant patrimoine culturel : aiguiers, bories, cabanes de gardes, anciens murets et restanques.
Les forêts publiques sont soumises au « régime forestier » : cela signifie que leur gestion est confiée à l'Office national des forêts (ONF) qui assure notamment le « martelage » (choix des arbres à couper) et la vente des bois. Cette gestion fait l'objet d'une sorte de plan sur 15 ans, appelé « Aménagement forestier », rédigé par l'ONF sur la base des orientations données par la commune.

Cette gestion vise trois grandes finalités :

- la production de bois : bois de chauffage (chênes) et bois d'oeuvre (pins, cèdres),
- l'accueil de la biodiversité : une grande partie de la forêt est reconnue comme Zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF) et est classée dans trois sites Natura 2000 (Petit Luberon, Luberon, Monts du Vaucluse) et dans un Arrêté préfectoral de Protection de Biotope (APB grands rapaces du Luberon) centrés sur les falaises et sur les combes et fonds de de vallons. Le pâturage ovin contribue à la biodiversité par le maintien d'espaces ouverts favorable à certaines espèces animales et végétales.
- accueil d'activités récréatives : randonnée, chasse, cueillette, escalade, VTT... en respect de la réglementation.

La forêt de Saint-Saturnin, sur sols calcaires de pente, peu épais, est cependant peu productive (moins de 4 m³/ha) et certaines parties sont difficiles d'accès et en forte pente. C'est pourquoi seuls 810 ha sont en production et 507 ha sont classés hors sylviculture (en îlots de sénescence : c'est-à-dire que la forêt y est à peu près en libre évolution, mais on y chasse et on élimine les arbres morts dangereux dans les zones fréquentées par le public).

Les principaux enjeux de la forêt communale sont :

- La protection contre les incendies : à ce titre, la commune est membre du Syndicat Mixte de Défense et de valorisation des Forêts du Vaucluse qui entretient les pistes de Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI : pistes de Vevouil, des Lays, du Safranier etc.), installe des citernes de réserve d'eau (comme celle qui a été installée cette année à Auribeau) et débroussaille les abords des routes départementales. La commune est aussi en train de (re)constituer un Comité Communal de Feu de Forêts (CCFF). L'activité de pâturage (deux troupeaux pâturent dans la forêt communale) maintient quelques espaces ouverts accueillant une diversité particulière et jouant le rôle de coupe-feu.
- Le dérèglement climatique, qui augmente la température moyenne, réduit les précipitations et soumet donc la végétation à un stress important du fait du manque d'eau, avec comme conséquence le dépérissement des arbres et un risque d'incendie accru.
- La protection de la biodiversité.

Gilles Landrieu

RISQUE INCENDIE :

ACCÈS DES MASSIFS FORESTIERS AUX VÉHICULES, RANDONNEURS OU CYCLISTES DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

L'autorisation d'accès aux massifs forestiers dépend principalement du niveau du risque incendie qui peut être "faible", "léger", "modéré", "sévère", "très sévère" ou "extrême". Ce niveau de risque qui tient compte de l'état de la végétation (végétation humide ou sèche, épisode de forte mortalité des arbres) et de la météorologie (température, humidité, force du vent) est accessible en téléphonant au **04 28 31 77 11**
ou en allant sur les sites **www.vaucluse.gouv.fr** ou **www.prevention-incendie-foret.com** la veille au soir après 18 h ou le matin de votre randonnée.

Dans les monts du Vaucluse, le Petit Luberon et le Grand Luberon, l'accès des véhicules motorisés aux pistes des massifs forestiers est interdit en tout temps… sauf aux ayants droit (propriétaires, locataires, entreprises effectuant des travaux, chasseurs en action de chasse pendant les périodes ouvertes à la chasse…). En circulant ou en vous garant indûment sur ces pistes, vous gênez ou empêchez l'accès des véhicules des pompiers.
Dans ces mêmes massifs, l'accès des randonneurs et cyclistes est autorisé sans restriction en cas de risque incendie "faible", "léger", "modéré" ou "sévère". En cas de risque "très sévère", il est autorisé le matin de 5 h à 12 h dans l'ensemble des massifs et, sauf exception, autorisé de 5 h à 20 h sur certains sites dérogatoires qui font l'objet d'une surveillance particulière : Colorado provençal, cédraie du Petit Luberon (Bonnieux, Lacoste), vallon de l'Aiguebrun à Buoux.

En cas de risque "extrême", l'accès aux massifs est interdit à toute heure.
Avant de planifier une randonnée, pensez donc à consulter la météo et le risque incendie en utilisant le téléphone ou les sites indiqués ci-dessus, n'oubliez pas votre téléphone mobile, prévenez votre entourage de votre itinéraire et ne quittez jamais les chemins balisés.

Rappelez-vous aussi de :
- ne jamais fumer, ne jamais allumer de feux, ne pas faire de camping en forêt.
- ne pas circuler ni vous garer sur les pistes forestières réservées à l'accès des pompiers.
- et si vous constatez un incendie, contactez immédiatement le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie perpendiculairement à l'axe de propagation du feu.

Dans de nombreuses communes, et à compter de cette année 2022 à Saint Saturnin-les-Apt, des patrouilles de bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt surveillent la forêt pendant l'été pour détecter d'éventuels départs de feu, et rencontrent les usagers pour les informer et les sensibiliser sur la réglementation en vigueur. En liaison directe avec les services de l'Etat et du département (pompiers, DDT, ONF, gendarmerie), ils pourront les alerter en cas de besoin. Dans leur tenue orange, très reconnaissable, ils se feront un plaisir de vous rencontrer…

Les conseillers municipaux membres du Comité de Feu de Forêt de Saint-Saturnin-lès-Apt : Jean-Pierre Darnaud, Gilles Landrieu, Sandrine Isson, Gisèle Magne, Pierre Moriaux.

COMMENT SE COMPORTER FACE AUX CHIENS DE PROTECTION DES TROUPEAUX ?

Avec le retour du loup dans nos territoires, les éleveurs de brebis et de chèvres ont besoin d'employer des chiens de protection des troupeaux. Ceux-ci sont dressés pour agir en autonomie, souvent en groupe, sans intervention humaine. Ils se déplacent beaucoup et ne sont donc pas guidés à la voix par le berger qui n'en est généralement pas le propriétaire. Ces chiens impressionnants, souvent appelés patous, ne sont pas des chiens d'attaque et ne développent pas d'agressivité particulière vis-à-vis de l'homme. Leur rôle est de dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau. Dotés d'une vue médiocre, ils s'approchent systématiquement en aboyant afin de matérialiser un périmètre de sécurité autour du troupeau. Il est très important de respecter certains codes de communication avec eux, pour qu'ils comprennent que vous ne représentez aucun danger. Il est donc préconisé aux randonneurs et vététistes de **ne jamais traverser un troupeau mais de le contourner largement.** Restez calmement immobile face aux chiens de protection lorsqu'ils arrivent et laissez-les vous examiner sans geste menaçant. **Ne les caressez pas.**
Parlez-leur calmement, (« c'est bien, bon chien, va aux brebis ! »). **Descendez de votre vélo et poussez-le devant vous en marchant calmement**, pour contourner le troupeau, le bruit des roulements et de la chaîne énerve les chiens. Si un chien est trop entreprenant, intercalez, sans geste brusque, un objet entre vous et lui pour faire tampon (sac à dos, chapeau…).
Il est toujours préférable **d'éviter d'emmener son chien de compagnie en randonnée dans une zone pastorale.** Si vous êtes avec votre chien, ayez une laisse pour le tenir. **Surtout ne le laissez pas courir à travers la zone pastorale ni s'approcher du troupeau.** Mais laissez les chiens de protection et votre chien communiquer entre eux.
Si un chien s'avère trop agressif et/ou que vous ne pouvez pas contourner le troupeau du fait de la configuration des lieux, alors il faut faire demi-tour. **il n'y a dans l'immense majorité des cas aucun problème**, dès l'instant où l'on comprend et accepte leur travail. En cas d'incident, un signalement est possible auprès de la Direction Départementale des Territoires de votre département.
Avant d'effectuer votre randonnée, renseignez-vous pour savoir si des troupeaux sont présents sur votre itinéraire, auprès des mairies, des offices du tourisme, à l'antenne locale de l'Office National des Forêts ou à la maison du Parc naturel régional du Luberon à Apt afin de disposer, si elles sont disponibles, des informations sur la localisation des troupeaux.
Pour plus de renseignements :
Site de la commune : **https://www.saintsaturninlesapt.fr**
https://www.cheminsdesparcs.fr/
http://www.medias.ccapv.fr/Videos/agridevdurable/pastoralisme/patou-rando_FR.mp4

Julien Baudat-Franceschi et Gilles Landrieu

RENOUVELLEMENT DU CLASSEMENT DU "PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON"

Afin de maintenir la labellisation de notre territoire en Parc Naturel Régional, un nouveau projet de développement durable pour 2024-2039 est en cours d'élaboration par le Parc et ses partenaires : Région, communes, intercommunalités, Départements, services de l'État, mais également acteurs locaux, habitants et scientifiques. Ce projet de territoire, appelé *Charte du Parc*, d'une durée de 15 ans, sera notre document de référence commun pour garantir un territoire à la fois préservé et habité.
La commune de Saint-Saturnin-lès-Apt est adhérente au syndicat mixte du Parc depuis 1981 et à ce titre, elle a activement participé en 2021 aux réflexions pour construire ce projet qui nous rassemblera jusqu'en 2039.

#Luberon2039 : Changement climatique, biodiversité, alimentation, énergie…

De nombreuses études (sur l'évolution du climat local, sur l'alimentation, sur l'énergie, sur les ressources en eau, sur la biodiversité…), contributions, perspectives d'avenir et ateliers d'échanges ont permis de partager un diagnostic du territoire et de se doter d'une ambition commune. Grâce à sa Charte, le Parc souhaite anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter, en mettant en place des solutions visant à laisser à nos enfants des patrimoines, des ressources et des outils leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.
À travers ses missions, l'ambition du Parc du Luberon pour les années à venir est de mettre en oeuvre les transitions favorables à la bonne santé et au bien-être de notre territoire et de ses habitants.

Pour répondre à cette ambition générale, plusieurs défis devront être relevés collectivement :
- Défi 1 : Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire.
- Défi 2 : Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout.
- Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
- Défi 4 : Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
- Défi 5 : Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux.
- Défi 6 : Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

La Charte du Parc est un document à la fois stratégique et opérationnel, qui permettra de mieux orienter les décisions et les actions qui seront prises dans les prochaines années selon ces 6 défis. Si les années 2020 et 2021 ont permis d'évaluer la charte en cours, de faire un diagnostic puis de faire émerger et partager les idées, l'année 2022 sera consacrée à la rédaction proprement dite du projet de charte qui circulera entre les différents partenaires (dont notre commune) et qui sera soumis à l'avis des instances nationales. En 2023, ce projet sera soumis à une enquête publique avant d'être approuvé formellement par chacun des conseils municipaux qui manifesteront ainsi leur adhésion à la Charte du Parc (…ou leur souhait d'en être exclus).

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :
Roland Giraud : **04.92.78.42.31**
elus@villeneuve.fr
Laure Vigouroux, chargée de mission "Révision de la Charte" :
06 06 24 77 39 80
laure.vigouroux@parcduluberon.fr
Pour en savoir plus :
https://www.parcduluberon.fr/territoire-en-action/revision-charte

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a débuté l'année avec un programme riche et varié.

Nous avons tenu à célébrer Georges Brassens dont on fêtait le centenaire en 2021. Une belle exposition, un spectacle unique et une conférence captivante ont été offerts à notre public toujours plus nombreux.
Puis nous avons accueilli Lenka Hornakova-Civade qui nous a présenté son dernier roman « Un regard bleu ». Echanges très riches avec un public attentif et conquis par le talent et la sensibilité de notre auteure locale.
Jean-Paul Delahaye nous a, à nouveau, convaincu par son nouvel essai *L'école n'est pas faite pour les pauvres.*
Le mois de mars fut consacré à une exposition très originale puisqu'il s'agissait de découvrir les Molas, pièces de tissu fabriquées par les femmes du peuple Guna sur le territoire autonome de Guna Laya au Panama. Une belle conférence animé par Alain Becker spécialiste de ce peuple a séduit un large auditoire.
Enfin le mois d'avril a vu un bel hommage à Victor Hugo, poète, romancier, homme politique tellement moderne et toujours présent dans l'actualité d'aujourd'hui. Un spectacle unique a été donné à la salle des fêtes *Hugo l'interview* qui a connu un très beau succès grâce au talent des comédiens de la C^ie^ Merci la Prod, de Paris. Une semaine plus tard, une conférence avec les meilleurs spécialistes de Victor Hugo, Danièle Gasiglia et Arnaud Laster, qui nous ont montré combien ses combats sont toujours d'actualité.

Prochaines dates à retenir :
Jeudi 16 juin : 1ère Konf' de Gilles Landrieu, "Qu'est-ce que la biodiversité ? En quoi celle-ci nous concerne-t-elle ?"
Jeudi 23 juin : 2e Konf' de Gilles Landrieu, "L'espèce humaine face à l'effondrement du monde vivant : causes du problème et pistes de solutions".

Quelques mots pour dire au revoir à tous les lecteurs et partenaires de la médiathèque. Je fus si bien accueillie en 2013 dans ce village qui a eu l'audace d'offrir aux Saturninois un si beau lieu. Durant toutes ces années, j'ai pu faire de très belles rencontres, échanger autour de discussions souvent animées et partager des moments inoubliables.
Je reviendrai en lectrice et espère, au détour d'un rayonnage, vous rencontrer à nouveau. Merci

Marie-line Lassée

LA DERNIÈRE SÉANCE

Avant de prendre sa retraite, Marie-Line Lassée a souhaité proposer des manifestations autour de personnalités qui lui tiennent particulièrement à cœur.
En premier lieu, Victor Hugo dont l'oeuvre l'a accompagnée depuis toujours. Elle a, très jeune, aimé la musique de ses vers, autant que l'engagement et la force de ses discours, l'univers de ses romans. Et puis Georges Brassens, lui aussi admirateur de Hugo. Vous avez certainement en tête le refrain de "Gastibelza" *: Le vent qui vient à travers la montagne Me rendra fou*, c'est une adaptation de *Guitare*, un poème écrit en 1837.
Pour porter les thèmes, les personnages, les sujets qu'elle avait choisis, Marie-Line a toujours cherché et trouvé les comédiens, les conférenciers, les experts qui correspondaient aux attentes du public saturninois (actuellement près de 1300 personnes ont adhéré à la médiathèque !). Le groupe *Malo* qui est venu chanter Brassens en est l'exemple. Le chanteur Jérôme Arnould, qui affirme : « Brassens, c'est l'homme de ma vie, l'intelligence, la classe, l'humour », a communiqué cet amour à un auditoire conquis par le concert et par la Konf' du lendemain.

« J'ai toujours pensé que la dernière manifestation de ma carrière serait consacrée à Victor Hugo », dit Marie-Line, sourire aux lèvres. Et comme elle a toujours montré une détermination et une capacité à se battre - en douceur - contre vents et marées, c'est ce qu'elle a fait. Elle a réussi à nous combler une dernière fois ! Pour tous les fidèles de la médiathèque - adhérents, écoles, visiteurs de passage -, ce furent des moments particulièrement enrichissants.

(suite p.21)

Le ton était donné dès l'entrée : sur la façade de la médiathèque, le portrait de l'écrivain reproduit sur un immense poster. Puis un travail avec les élèves des deux écoles qui ont, ce n'était pas gagné, été captivés par celui qu'elle leur a présenté comme son auteur préféré. Sur le panneau que les enfants lui ont confectionné, en cadeau de départ, ils ont exprimé le plaisir qu'ils ont eu à rencontrer le grand homme. L'un d'entre eux a même écrit : ***Toute ma vie je me souviendrai de Victor Hugo !***
Une très belle expo, avec reconstitution du bureau de l'écrivain-politicien-académicien et affichage de ses principaux discours, a permis de lire ce qu'il a écrit sur les enfants, la paix, la culture, l'enseignement, la misère et montré son incroyable modernité.
Enfin un spectacle mémorable ! Le lendemain de la représentation, on vous arrêtait dans la rue : « Tu as été, hier soir, au spectacle ? C'était génial ! ». Tous, toutes avaient été emporté(e)s par le jeu du comédien Yves-Pol Daniélou (photos). Même accueil pour la Konf', une semaine après.
C'était la dernière séance, nous souhaitons le meilleur pour l'avenir à celle qui a su partager les savoirs pour tous, avec tous. Et nous espérons la revoir souvent « en promeneuse » comme elle le dit si bien.

Fanny Toulemonde

Les bénévoles entourant Marie-Line, lors de son pot de départ

NADÈGE BONNET,
NOUVELLE DIRECTRICE DE LA MÉDIATHÈQUE *LE KIOSQUE*

La belle histoire de la médiathèque, commencée en septembre 2013 avec Marie-Line Lassée, se poursuit avec Nadège Bonnet. Arrivée avec le printemps 2022, la nouvelle directrice est particulièrement heureuse d'avoir été choisie pour remplir cette fonction car la médiathèque saturninoise a acquis une excellente réputation dans le Pays d'Apt : « Elle est référente au niveau de la programmation culturelle, on sait que le public y est très présent. De plus, on y rencontre souvent les élus ! »
Nadège est née à Manosque où elle a fait ses études. Puis elle est venue à Apt où elle a occupé un emploi-jeunes à la BCD Giono-Bosco. Ensuite elle a postulé à la médiathèque La Halle aux grains d'Apt et a créé le secteur jeunesse dont elle a été responsable pendant 14 ans. Et, depuis quatre ans, elle avait en charge le secteur documentaire *Adulte et jeunesse* auquel s'étaient rajoutés les DVD et les revues. Dans le domaine social, elle a créé à Apt le fond *Facile à lire*, destiné aux personnes en difficulté avec la lecture : dyslexie, illettrisme, Français Langues Étrangères (FLE) qui propose, entre autres, une signalétique inclusive composée de 27 pictogrammes afin d'assurer une meilleure accessibilité aux médiathèques et, ainsi, rendre les usagers plus autonomes pour se repérer dans les différents espaces et services proposés.
Elle compte, bien sûr, rester dans la même dynamique que Marie-Line Lassée. Le travail avec les écoles sera le même qu'actuellement : « Cet engagement est primordial car il permet de toucher tous les publics et de donner leur chance à certains enfants ». Elle poursuivra les rencontres avec les aides maternelles et la crèche. Dans ses nouvelles attributions il y aura, notamment, les tâches administratives dévolues au poste de direction et l'animation de l'équipe de bénévoles, si chère à Marie-Line.
Elle aimerait mettre l'accent sur les jeux parce que « le jeu est fédérateur et intergénérationnel ».
Ce sont des "jeux sur table" comme les puzzles (de 16 à 2000 pièces !), les échecs, les jeux de stratégie, d'association. Ils ne concernent pas seulement les enfants mais aussi les adultes, les personnes âgées.
Et, bien sûr, elle aura à coeur de poursuivre les animations culturelles en direction de tous les Saturninois.
Elle est aussi particulièrement sensible à l'écologie, notamment dans sa partie développement durable. C'est pourquoi elle souhaite associer la médiathèque *Le Kiosque* à l'agenda 2030 des Nations-Unies : il s'agit d'un plan global de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), qui couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable dans tous les pays.
Alors, Nadège, bienvenue à Saint-Sat !

F.T.

Notre village est riche de sa quarantaine d'associations. Elles permettent à tous de se retrouver autour d'une passion commune. Après deux ans de mise en sommeil, ce printemps a permis aux activités, aux manifestations et aux assemblées générales de reprendre. Être présents à leur côté est un engagement qui nous est cher.
Le conseil municipal du 14 mars 2022 a voté les subventions accordées aux associations. Nous réunirons prochainement les Président(e)s d'associations afin de préparer la Journée des associations qui se déroulera **le samedi 10 septembre 2022** sur le boulodrome municipal.
Dans l'attente de vous y retrouver, nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

Sandrine Isson
Adjointe à la vie associative

AGAE

Les cours ont repris avec plaisir et entrain en septembre avec 60 adhérents.
Nous proposons 10 cours très diversifiés par semaine :

- **Gym douce :** Renforcement en douceur et en profondeur. Travail articulaire, musculaire et postural.
- **Pilates :** renforcement des muscles profonds, travail axé sur la respiration et sur la posture.

Travail renforcé sur la sangle abdominale (abdos-dos).

- **Abdos. cuisses. fessiers :** cours dynamique, renforcement musculaire et travail cardiovasculaire.
- **Stretching :** étirement en profondeur de tout le corps, gain de souplesse mais aussi de force et d'engagement des muscles.
- **Zumba enfants** de 4 à 10 ans (voire 3 ans selon l'enfant) : cours ludique basé sur la danse et des chorégraphies.
- **Danse adultes :** cours ludique d'initiation ayant pour support la musique latine. Travail de coordination, de mémoire, de lâcher prise.
- **Circuit training :** renforcement musculaire et cardio-vasculaire, travail complet de tout le corps.

Les cours sont ouverts à tous et adaptés à tous les niveaux et pour tous les objectifs. Cette année le goûter traditionnel a eu lieu en mars où petits et grands ont dansé. Le repas de fin d'année aura lieu en juin et nous prévoyons une rando pique-nique pour l'automne.
Il est possible de s'inscrire à l'année pour 1 cours, 2 cours ou plus par semaine mais aussi en cours d'année pour 1 trimestre ou moins.

ASSOCIATION DE RANDONNÉE PÉDESTRE SATURNINOISE (A.R.P.S.)

Une nouvelle année de découvertes où, enfin, on va pouvoir renouer avec les plaisirs des randonnées, des déplacements en bus et des séjours divers.
Le 1er mai, nous sommes retournés sur l'Archipel des Iles du Frioul au large de Marseille en bus. En juin un séjour d'une semaine à Monestier-les-Bains et en octobre à Mèze au bord de l'étang de Thau. Pour la première fois cette année 2022 devrait connaitre un calendrier de 31 randonnées, dont 6 en semaine.
Notre programme, coordonnées et actualité sont disponibles sur notre site : www.arps-rando.fr.
Cotisation 2022 : 20,00 €
121 adhérents en ce mois d'Avril.
Vous êtes les bienvenus.

Le Président, Freddy Bioulac

Le port de l'île du Frioul

CERCLE DES AMIS RÉUNIS DE LA TUILIÈRE

Le Cercle des Amis Réunis de La Tuilière propose pour cet été :

- Une soirée moules/frites le 21 juillet
- Une soirée Jazz en août (date à définir)
- Passage d'un rallye automobile le 24 septembre

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE VAUCLUSE & TERRES ADJACENTES

Beaucoup de personnes portent un intérêt à connaître leurs origines.
Pour satisfaire cet engouement, le Cercle de Généalogie de Vaucluse et *Terres Adjacentes*,avec le concours de la mairie et de la médiathèque, a pu mettre en place dès le mois de février des ateliers. De nombreux participants se sont inscrits.
Ces ateliers permettent d'apporter une aide tant sur l'organisation que sur les orientations des recherches. Dans certaines situations, elles peuvent conduire le généalogiste amateur à le faire bien au-delà des frontières.
Après la satisfaction de ces découvertes familiales, parfois longues et sinueuses, il est possible d'écrire l'histoire de ses ancêtres ou de leur maison, de réaliser un arbre généalogique ou simplement organiser une cousinade.
Et quel plaisir de pouvoir partager ensuite avec sa descendance !

J'écris m'édite

Les sept membres de notre jury de notre 8e concours de nouvelles a eu la lourde tâche de départager 44 auteurs-es. Bientôt la nouvelle consigne sur notre site.
Cet été, J'écris...J'm'édite aura le plaisir de vous proposer deux **lectures de contes** sur l'aire du moulin l'une le dimanche **17 juillet**, l'autre le lundi **15 août** à partir de 21 h. N'oubliez pas d'apporter coussin ou chaise et surtout votre âme d'enfant. Tout public.
Le samedi **24 septembre** (horaire à définir) à la médiathèque « le Kiosque » : chacun, chacune pourra venir lire ou écouter : poèmes, extraits d'écrits personnels, textes de chanson, ou passage de livre...
Si le temps nous le permet nous serons dans le jardin. N'oubliez pas d'apporter coussin, couverture et votre envie de découverte.
Enfin, pour clôturer la saison, merci de noter sur vos agendas qu'une **dictée** est programmée **le dimanche 9 octobre à 14 h 30**.
Vous pouvez suivre toutes nos actualités sur notre site : **www.jecrisjmedite.fr**.
Pour nous contacter : **jecrisjmedite@aol.fr**

Marie-Ange Vaissière

Soirée contes au moulin

les ateliers du portail

Le Cabinet de curiosités

C'est une année de réorganisation pour les Ateliers du Portail, des groupes de réflexion émergent, de nouvelles idées fusent, une dynamique est réactivée après cette période forcée de latence.
2022 sera l'occasion de proposer au public local et international (!), deux événements :

- les 2 et 3 septembre, deux concerts de musique classique seront donnés dans l'église de Croagnes, moment incontournable depuis de nombreuses années.
- un Cabinet de curiosités "nouvelle mouture" ouvrira ses portes dans la belle salle voutée du 5, rue du Théâtre. L'occasion d'y trouver toutes sortes de créations insolites, drôles, originales... et d'y dénicher des cadeaux de Noël uniques pour tous les budgets.

Si vous êtes créatrice, créateur et souhaitez participer à cette aventure, n'hésitez pas à proposer votre candidature, il est encore temps !
Pour nous contacter :
Lesateliersduportail@gmail.com ou **06 95 66 06 30**

les courtils du Moulin

L'agroécologie en pratique, c'est aux jardins partagés du village. Pour une deuxième saison le centre de formation en Luberon ÉCLORE proposera des ateliers de 3 heures, les samedis matin, pour initier, perfectionner les jardiniers.ères au maraîchage biologique et à la permaculture. Si vous souhaitez en bénéficier, l'accès à cette formation qui comprend votre adhésion de soutien au projet, est de 15 €. N'hésitez pas à nous le faire savoir et venez nous voir cet été, les membres cultivateurs sont actifs, les légumes poussent, les potagers sont beaux.
Les jardins se situent à la sortie du village, route de Gordes au carrefour Damazian, face au Luberon. On y arrose avec l'eau du Canal de Provence (cinq fois moins chère que l'eau domestique), quelques parcelles restent disponibles ; bienvenue à ceux.celles qui voudraient nous rejoindre.
Contact : **lescourtilsdumoulin@gmail.com**
Agnès : **06 95 40 14 85**
Brigitte : **06 32 67 66 15**

Inauguration des jardins le 30 avril

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à tous et toutes
Le comité des Fêtes reprend ses activités avec bonheur.
Le dimanche 26 juin aura lieu notre **loto** dit "d'été" au terrain de la Gravière.
Le 14 juillet, on vous attend nombreux pour le **vide-grenier** en tant qu'exposant ou visiteur.
Les 5, 6 et 7 août, retour de la **fête votive** avec les soirées dansantes, les forains et, bien entendu, notre **soupe au pistou** maison.
N'oublions pas les **brocanteurs** qui seront là le 24 juillet, le 27 août et le 25 septembre.
Cela fait beaucoup de bien de voir que la vie reprend. On vous attend nombreux à nos manifestations. À très bientôt

Josiane ZIEGLER, La Présidente

LI DARRIERO NOUVELLO DE L'ASSOCIATION

"SANT SAVOURNIN"

Le 7 août 2022, la 22e édition de **"La fête de la terre et des vieux métiers"** pourra, enfin, après toutes ces annulations dues à la période difficile que nous avons connue, avoir lieu.
Nous nous en réjouissons, et avons hâte d'y être, pour, tous ensemble, provençaux et estivants, nous retrouver autour des diverses animations.
Nos paysans au travail des champs, à l'ancienne : labour, semailles, fauchage, battage.
Nos artisans : potière, vannier, sculpteur sur bois ou sur fruits, tondeur de moutons, boulanger, moulinier, distillateur de lavande et le moulin à huile. Nos spécialistes de la gastronomie locale qui nous offriront : jus de raisin pressé sur place, aïoli, tapenade, les vins de Sylla (la coopérative bien de chez nous), là, avec modération, pains cuits au feu de bois sur place et autres spécialités culinaires provençales.
Sans oublier la distraction, les démonstrations équestres, les jeux anciens, en bois, le lancer de bottes de paille. Les petits pourront goûter aux joie de l'équitation sur des poneys ou

aux balades en carriole, et, comme toujours, ils s'amuseront et se rafraichiront à "la bugado"; Que d'éclaboussures en perspective, et tant pis pour les vêtements ; Les mamans seront indulgentes, n'en doutons pas.
Bref, ils seront tous là. Alors retrouvons-nous à la Gravière ce dimanche 7 août 2022.
Un DVD sur "la fête de la terre" sera en vente sur place.
Pour La **Sant Savournin**, L'**arrivée du Père Noël** et La **vihado prouvençalo** nous aviserons en temps utiles
A bèn lèu!

Claude Jarno

SAINT-SATURNIN DANS LA CCPAL

ASSAINISSEMENT

Mise en service de la station d'épuration du Chêne.
6 communes sont concernées : Apt, Gargas, Roussillon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Saignon, Villars soit 55 % de la population de l'intercommunalité. 10,5 M € d'investissement : autofinancement 78,7% CCPAL, Agence de l'eau RMC 19,5%, Conseil Départemental de Vaucluse 1,8%.

PETITE ENFANCE : LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL

- **Un guichet unique** pour obtenir des informations sur les différents modes d'accueil existants et faire une préinscription en crèche : Tél : 04 86 69 26 08
Mail : guichet.unique@paysapt-luberon.fr.
- **7 établissements d'accueil collectif** ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 dont celui de **Saint-Saturnin-lès-Apt** : Crèche d'Amélie – chemin Rippert de Montclar. Tél : 04 90 74 00 24
Mail : creche.amelie@paysapt-luberon.fr
- **Relais d'Assistantes Maternelles** (RAM) : Lieu d'information pour les parents à la recherche d'un mode de garde individuel (chez une assistante maternelle) pour leur enfant. Tél : 06 32 64 15 54 et 04 86 69 26 06
Mail : ram@paysapt-luberon.fr.
- **Lieu d'Accueil Enfants Parents** (LAEP) : Lieu d'accueil et espace collectif de jeu, d'échanges et de détente proposé à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés. Tél : 06 70 46 32 79 et 04 90 05 57 87
Mail : laep@paysapt-luberon.fr.

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

Situé avenue Philippe de Girard – 84400 APT. Trois grandes missions du conservatoire :
- Enseignement spécialisé de la musique avec plus de 25 disciplines instrumentales, vocales ou de pratique collective,
- Éducation artistique et culturelle dans le temps scolaire et périscolaire,
- L'accompagnement des pratiques amateurs. Accueil du public : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19h30 ; le mercredi de 9 h à 19h30 et le samedi de 9 h à 12h30. Tél : 04 90 75 36 01.

TOURISME

7 bureaux d'informations tourisme
Celui de Saint-Saturnin-lès-Apt est situé avenue Jean Geoffroy, à côté de la poste. Tél : 04 90 05 85 10. Il est ouvert du 14 juin au 16 septembre, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14 h à 18 h.
Une borne interactive a été installée sur la façade du point I.

SIRTOM

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, l'accent a été mis sur les biodéchets, avec la volonté de développer une filière de gestion de proximité et de ne pas avoir recours à une collecte séparée.
Des composteurs individuels sont distribués toute l'année moyennant une participation de 21€. Une opération de distribution de poules est organisée chaque année **à la fin du mois de juin**, deux poules sont proposées moyennant la participation de 8 € (une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an).
Ces actions ne sont pas suffisantes pour réduire les biodéchets à l'échelle du territoire : la nécessité de passer d'une démarche individuelle à une démarche collective a été identifiée. Après une phase d'expérimentation sur des sites pilotes de la commune de Lagnes, le déploiement se fera progressivement, commune par commune, quartier par quartier, pour couvrir in fine l'ensemble du SIRTOM de la Région d'Apt.
Et puis... **pour le bien-être de tous**, merci de respecter les lieux de collecte des déchets et de ne pas déposer d'encombrants autour des poubelles.

Sandrine Isson et Patricia Baillard

à la Croisée des Chemins

Denis Surgey

Denis Surgey, est éleveur de volailles fermières, à l'écart de la route principale qui va de Saint-Saturnin-lès-Apt à Apt, quartier Les Garbis.

Avant de s'installer en tant qu'éleveur, il a été conseiller de gestion auprès de viticulteurs et d'arboriculteurs dans la Drôme pendant douze années. Les grands-parents de son épouse, prenant leur retraite, il a pensé alors à mettre en place un système de vente directe d'élevage de volailles en agriculture biologique.
« Les gènes m'ont rattrapé » dit-il, car ses parents étaient aussi paysans. Il lui a fallu cependant près de trois années d'études, de réflexion, avant de se lancer.
Au début, il a installé quatre bâtiments avec les prés et les parcours pour que les volailles aient accès à l'extérieur. Il a construit aussi son propre abattoir car il voulait absolument être garant de toute la chaine allant de l'accueil du poussin d'un jour, exclusivement de race ancienne, culture de céréales pour leur alimentation jusqu'à l'abattage. Pour lui, la qualité du produit est essentielle et passe par la maitrise de la chaine du début jusqu'à la fin. Il a pris modèle sur ce qu'il connaissait dans la région de son enfance qui est la Loire où la polyculture-élevage est très répandue (l'association de la culture de différentes céréales et multi-élevages faisait partie du paysage agricole ancien. Elle a souvent disparu au profit de la monoculture, notamment en grande culture).
Il a, lui, fait le choix de créer un élevage de poulets et pintades et propose aussi des poulardes et chapons pour les fêtes. Les plus petits sont soignés avec de la phytothérapie et homéopathie pendant quelques semaines puis les volailles s'immunisent d'elles-mêmes et grandissent tranquillement. Toutes les six semaines, de nouveaux poussins arrivent quand d'autres vont à l'abattage.
Vendant à ses débuts sur des marchés, il s'est orienté progressivement vers la vente auprès d'A.M.A.P. (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) pour en servir aujourd'hui huit, complétant ses ventes avec deux magasins biologiques et directement à la ferme. « Toute vente se fait exclusivement sur commande, précise-t-il, par idéal pour ne pas gaspiller ».
La partie sanitaire prend une place importante dans l'élevage qui est soumis à des obligations de contrôle sur plusieurs points : déclaration d'entrée de poussins au service vétérinaire, tenue d'un registre d'abattage (nombre, poids, destination), étiquetage réglementé précis.
S'ajoutent deux analyses obligatoires de recherche de salmonelle dans les bâtiments, sur paille, fumier et sur la carcasse après abattage pour garantir la sécurité alimentaire. Si un cas venait à être décelé, seule l'analyse dans les bâtiments prévaut même si aucune trace de salmonelle sur carcasse n'a été constatée, l'éleveur doit alors abattre toutes les volailles de sa ferme.
C'est ce qui est arrivé à Denis Surgey, il y a deux ans et demi, qui a donc par conséquent dû arrêter la vente durant près d'une année.
Les différentes règlementations, de plus en plus contraignantes, qui ont été imposées depuis quatre ans ont mis et continuent de mettre en péril l'élevage de plein air comme celui de Monsieur Surgey. Il a créé, avec d'autres éleveurs du Vaucluse, le collectif *Sauve qui poule* en 2017 ce qui leur a permis l'élaboration d'un guide de l'élevage de plein air prenant en compte les risques sanitaires dont ceux de la grippe aviaire. Il a donc mis en place un sas sanitaire auprès de chaque groupe de bâtiments, un sens de circulation dans l'exploitation et l'annulation de l'ouverture de visites pour le public, notamment les écoles et les consommateurs, qui avaient lieu auparavant.
Cette année encore, malgré le confinement des volailles, le virus continue de se propager essentiellement dans les régions à forte concentration d'élevages. Précisons qu'aucun cas n'a été décelé depuis vingt ans dans le Vaucluse, ni en élevage ni en faune sauvage. Nous sommes aujourd'hui à plus de treize millions de volailles abattues. Les centres d'équarrissage ne pouvant plus faire face, il est demandé aux éleveurs d'enterrer eux-mêmes et chez eux leurs volailles contaminées. Il faut savoir qu'il est demandé à l'éleveur qui se trouve à 5 km d'un autre élevage, même s'il n'y a pas de contamination chez lui, d'abattre ses volailles.
Par sa pratique d'élevage de plein air et en agriculture biologique Denis Surgey respecte l'environnement et le bien-être animal et cela lui parait important. Il veut que le consommateur soit satisfait et qu'il puisse manger des produits de qualité, sains, sans antibiotique, ni pesticide et sans apport d'engrais chimiques. Il précise que « Nous ne sommes pas obligés de manger de la viande tous les jours, mais de qualité c'est toujours préférable ».

Les coordonnées de Denis Surgey
Tél. **06 74 07 38 89**
mail : **surgey.denis@neuf.fr**
Et aussi **contact@collectifsauvequipoule.fr**
facebook ***Sauve qui poule***

Marina Augier-Rochette

L'élevage, situé aux Garbis (photo d'archives)

À la (re) découverte de nos hameaux :

LES REDONS ET LES ALLEMANDS

Le Cercle des Redons (et des Allemands).

Deux anciens de Saint-Saturnin, Yves Cornand (Les Redons) et Charles Borel (Les Allemands), ont bien gentiment accepté d'évoquer *le Cercle des Redons* pour les lecteurs de Lou Retra.

Le hameau des Redons est un hameau tranquille entouré de champs, de jardins et de piscines, mais aussi équipé de télévisions, d'internet ou de voitures permettant aux habitants de s'occuper dans notre société moderne de loisirs et de consommation. Quand tous ces moyens de distraction n'existaient pas, il y avait les Cercles, et en particulier le Cercle des Redons.

« L'important à cette époque, témoigne Yves Cornand, c'était de se retrouver et d'avoir un contact humain, quelque chose que l'on a un peu perdu de nos jours. »

Le principe du Cercle était simple et bien ancré : pendant les mois d'hiver (quatre mois, de novembre à février) où le travail des champs était à l'arrêt, les agriculteurs se retrouvaient trois soirées par semaine (quelquefois même certains après-midis lorsqu'il faisait exceptionnellement froid ou qu'il y avait 30 cm de neige qui tenait pendant trois semaines, rendant même le travail dans les granges impossible !) autour de quelques tables et un poêle à bois pour jouer aux cartes ou aux dames, et pour évoquer la pluie et le beau temps (sujet fondamental pour tout agriculteur !).

Ces Cercles ont nourri la vie sociale de Saint-Saturnin, comme beaucoup de villages en Provence, au 19e siècle et durant un peu plus de la première moitié du 20e siècle. Il en a existé plusieurs au village même (les Rouges et les Blancs !), aux Mézards (chez les Sautel), aux Cordiers, et plus récemment *le Cercle des Amis Réunis de la Tuilière* (seul qui ait survécu à ce jour).

Aux Redons comme ailleurs, pouvaient adhérer au Cercle ceux qui, dès l'âge de 15 ou 16 ans, une fois qu'ils avaient quitté l'école après avoir appris à lire, à écrire et à compter, travaillaient aux champs. Mais les enfants plus jeunes étaient mis à contribution quand leur famille prenait son tour en tant que "responsable".

Un Cercle est structuré comme une association (loi de 1901) avec président, secrétaire, trésorier et adhérents, même si l'affaire était souvent réglée de façon plutôt informelle : on se mettait d'accord et cela suffisait. Pour que le Cercle fonctionne, il fallait surtout trois conditions : un lieu, des adhérents et un "responsable de semaine".

À la connaissance de nos deux témoins, le Cercle des Redons a connu quatre lieux successifs au gré des disponibilités. D'abord dans la maison des Escoffiers (fin 1800, début 1900), au centre du hameau. C'est l'époque faste du Cercle où même des gens du village adhéraient et descendaient aux Redons malgré le froid et parfois la neige.

Ensuite, le Cercle s'installa chez le Grand-Père Gaillard, dans la maison où Yves Cornand est né et où il réside toujours. Puis, plus tard, aux Allemands, mais cela plaisait moins car moins "centré" pour les habitants des Redons, des Bruns ou des Chaffres. Enfin, retour aux Redons, dans la maison de Clément Gaillard, cousin du Grand-Père…

Chaque semaine, une famille "responsable" était désignée. Il fallait que tout soit prêt dans la pièce pour l'arrivée des joueurs de cartes ou de dames : le ménage, la cafetière, la corvée de ramassage de bois pour le poêle, le stock de provisions (café, bières en bouteille, vin blanc de production familiale, du vin cuit 'Byrrh' ou au quinquina…).

Si le Cercle avait une licence "jusqu'à minuit", la vente d'alcool était bien sûr prohibée (il aurait fallu une licence spéciale), mais ces frais étaient couverts par l'appel à cotisation initial, en anciens francs, à l'époque !

La maison de Yves Cornand aux Redons

Derrière la petite fenêtre se trouvait la salle de réunion du Cercle des Allemands

À gauche (terrasse avec le claustra), la maison où se réunissait le Cercle des Redons

Comme le Cercle était une organisation déclarée en préfecture, comme toute association, les gendarmes passaient souvent pour vérifier que tout se déroulait tranquillement. Ils repartaient après une proposition de coup à boire et quelques échanges, en toute sérénité. Il n'y avait pas d'histoires dans ces Cercles, tout le monde se connaissait et se faisait confiance grâce à l'adhésion.

On venait se détendre et voir du monde en restant près de chez soi. Jouer aux cartes ou aux dames était en fait un prétexte pour éviter de s'enfermer tout l'hiver sans voir personne. Et il arrivait de compter jusqu'à quatre ou cinq tables certaines soirées. Outre les habitants des hameaux alentour, le Cercle accueillait parfois des gens qui venaient de plus loin, comme par exemple ce docteur de Gordes qui possédait une mémoire impressionnante, bien utile pour jouer aux cartes !

C'était donc surtout l'occasion de discussions spontanées. On en profitait pour échanger des nouvelles personnelles ou professionnelles. Par contre, parler de politique était interdit, et cela permettait à des gens d'opinions radicalement différentes (les fameux 'Rouges' et 'Blancs' du village) de passer un bon moment ensemble.

Les sujets agricoles étaient évidemment les plus courants, notamment les conditions météorologiques, mais aussi les différentes entraides à mettre en place (partage de matériel, de bêtes de trait, récoltes organisées en commun…).

La région offrait des possibilités plutôt variées concernant la vie de la terre. L'élevage d'abord, avec les moutons (aux Cordiers, à la Pourraque ou à la Montagne) mais aussi avec les chevaux qui servaient aux travaux. Peu d'agriculteurs avaient plus d'un ou deux chevaux, mais il était courant de les mutualiser pour effectuer de gros travaux ou se servir de la grosse charrue. Quelques personnes avaient des vaches. Par contre, on trouvait partout des animaux de ferme comme des cochons ou des poules, qui permettaient une relative autonomie.

L'agriculture ensuite, avec la vigne, les céréales, les cerisiers (bigarreaux Napoléon) et les oliviers (en tout cas jusqu'au grand gel de 56). La commune de Saint-Saturnin possédait plusieurs moulins à huile, et il y en avait un aux Redons qui fonctionnait avec un moteur à essence d'abord, puis remplacé par un moteur électrique. L'apparition du lavandin est plutôt récente, la lavande à proprement parler ne poussant qu'à une certaine altitude.

Parfois, l'actualité faisait réagir, comme par exemple quand la France a testé sa bombe atomique dans le désert du Sahara ! Parfois c'était les anciens ayant participé à la Première guerre mondiale, les fameux Poilus, qui racontaient ce qu'ils avaient vécu autour et dans les tranchées.

Les soirées ressemblaient assez à des veillées provençales, où les histoires et contes en langue du pays étaient aussi transmises. Depuis longtemps dans les familles, le provençal était utilisé par les parents entre eux, car aux enfants il fallait parler français, mais tous aimaient dire quelques mots, et de temps en temps, l'utilisation du provençal permettait de faciliter certaines transactions au marché de Cavaillon !

Naïvement, je demande si le Cercle était aussi ouvert aux femmes : eh bien non, il n'y avait que des messieurs. Les femmes se réunissaient de leur côté pour tricoter chez les unes et les autres, sans avoir besoin d'avoir un Cercle institutionnalisé comme les hommes.

Le Cercle des Redons a commencé à perdre de sa vitalité quand, simultanément, les médias modernes ont pénétré dans les maisons (radio, télévision), et quand de nombreux jeunes adultes ont dû partir du village pour la guerre d'Algérie. À leur retour, ces jeunes n'ont pu que constater la désaffection pour le Cercle. Ce fut Élie Jouval, président à ce moment-là, qui dut gérer la dissolution du Cercle : vendre le matériel comme les tables avec dessus de marbre, les appareils de chauffage, la cafetière, mais aussi dédommager les derniers adhérents.

Marc Richardot

Un grand merci à Yves Cornand et Charles Borel qui ont accepté avec enthousiasme d'évoquer ces souvenirs d'une époque révolue, mais aussi à Edmée (qui m'a donné l'idée du sujet), et à Laurent qui m'ont tous deux permis de rencontrer nos témoins du ***Cercle des Redons (et des Allemands).***

UNE COMPAGNIE DE THÉÂTRE EN RÉSIDENCE À SAINT-SATURNIN

Nice Tits - avec Marine Dubois

La commission Culture est ravie d'accueillir en résidence la compagnie Chiendent Théâtre, dont le siège se situe aux Mées. L'accueil en résidence c'est avoir la chance de côtoyer des comédiens et des metteurs en scène pendant la durée d'une création.

La troupe Chiendent Théâtre, composée uniquement de femmes, s'installe pour deux semaines pendant lesquelles elles vivront entièrement à Saint-Saturnin, renouant ainsi avec la tradition du Théâtre à Saint-Saturnin ! Ceux qui sont intéressés pourront aller les rencontrer, prendre des repas avec elles, les suivre dans une partie de leur travail. Cette résidence est un partenariat avec le Vélo Théâtre d'Apt.
Du 13 au 26 juin 2022, le chapiteau sera monté au terrain de la Gravière. Là seront données aussi les deux représentations de fin de résidence.
Pour les comédiennes c'est une aventure à partager : « Nous sommes vaillantes et émues, nous y allons en chantant fort, à tue-tête, des chansons sun-shine pacotille ou rock excessif, ou bien l'inverse. Nous répétons les numéros, nous affûtons nos élans et nos incertitudes, pour nous engager sur la scène, vivantes, sensibles et hardies ».

L'équipe c'est

En jeu : Hélène Barreau, Marine Dubois, Claire Lemercier, Coline Trouvé, Stéphanie Saint-Cyr Lariflette. Régie : Camille Provent
Constructions : Hélène Bareau, Marine Dubois
Costumes : Lorraine Jung, Cyrielle Goncalves, Marion Vincent Photos ©Sandrine De Pas
Aide à la mise en scène : Alexandra Vuillet
Mise en scène : Stéphanie St-Cyr Lariflette

Et le spectacle à venir ?

C'est l'histoire d'un cabaret, avec sa scène, ses numéros et quelques paillettes.
C'est l'histoire d'interstices, d'interludes et impromptus.
C'est l'histoire des Bastärdes, qui vous accueillent dans leur Cabaret, elles mènent des numéros et s'insinuent dans les interstices.
C'est une histoire de déguisements et d'artifices qui jouent et déjouent nos identités.
C'est une histoire pour rêver, imaginer, prendre l'air au dehors.
C'est une histoire pour tenter une échappée.
Tout est vrai • Tout est faux • Tout est fiction • Tout est jeu • C'est parti
Allons-y, c'est le Cabaret BastärdEs !

Représentations : le vendredi 24 et le samedi 25 juin à 19h30
Durée 2h15, le spectacle sera suivi d'un souper.

UNIVERSITÉ À LA CAMPAGNE

Saison 12

En partenariat avec la médiathèque « Le Kiosque »

Après plusieurs années de succès, de programmations de qualité, de thèmes passionnants traités par des universitaires éminents, les conférences de *l'Université à la campagne* créées par Yvette Veyret, géographe, professeur émérite à l'Université Paris-Nanterre, avaient été interrompues durant ces deux dernières années du fait de la pandémie. Cet été, nous renouons avec la tradition, en effet, Yvette Veyret donnera deux conférences.
Nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes :
Le mardi 12 juillet à 18h : « l'Arctique, paysage de froid ».
Le mardi 19 juillet à 18h : « Géopolitique de l'Arctique »

Cette saison 2022 se prolongera à l'automne en présence d'autres intervenants. Entrée libre, à la salle des fêtes

Yvette Veyret, qui a créé l'Université à la campagne

VISITES ESTIVALES À LA CHAPELLE DU CHÂTEAU

Les visites estivales à la chapelle du Château de Saint-Saturnin sont de plus en plus nombreuses. Depuis l'année dernière, les jours de visite et horaires ont été modifiés pour pouvoir accueillir plus de visiteurs.
Pour cet été, la chapelle sera ouverte, à partir du 1er juillet 2021, le dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Le mardi de 10 h à 13 h et le samedi de 15 h à 18 h.

LES VALLONÉS À NOUVEAU EN CONCERT !

L'ensemble vocal Les Vallonés fera résonner ses chants polyphoniques dans la chapelle du Château **le dimanche 10 juillet à 18 heures**. Vingt choristes, dirigés par Brigitte Fabre, pour une Histoire de la musique qui va de la musique ancienne du Moyen-Âge à celle de John Cage, de la Renaissance à Poulenc, de Monteverdi à Britten.

Participation libre.

Pour plus de renseignements :
www.association-lesvallones.fr

Pour la deuxième année consécutive la commune participera aux *Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins*, les 25 et 26 juin 2022.
Grâce au dynamisme de Laurent Grille et d'Edmée Bellot et le partenariat avec l'Association Sant Savournin, l'édition 2021 avait vu le jour, et avait abouti à l'ouverture du moulin et du Petit musée des métiers à la visite, les week-ends de l'été. Cette année voit la création d'une association dédiée à la valorisation et à la promotion du patrimoine rural et paysan, à l'initiative de Laurent Grille, d'Edmée Bellot, d'Alain Pons et de Françoise Tournel. Elle a pour nom *LI BLATS d'OR* (les Blés d'Or). Nous retrouverons cette équipe sur le site du moulin et du musée.
N'hésitez pas à les rejoindre. Face à la demande et au succès, Laurent a déjà commencé les visites du moulin, sur rendez-vous !

LES MERCREDIS DE SAINT-SAT

Les Mercredis de Saint-Sat intègrent cette année une discipline moins fréquente dans nos programmations habituelles. En effet, nous vous proposons un spectacle de danse avec Céline Bardou qui, d'ailleurs, ouvrira cette saison 2022. Cet été sera riche en événements culturels, puisqu'il débute par la résidence, dans notre commune de la Compagnie Chiendent Théâtre, en partenariat avec le Vélo Théâtre d'Apt.
Bel été avec la commission Culture et le spectacle vivant.

Jacques Huissoud

20 juillet

CÉLINE BARDOU - DANSE MOUVANCE

Spectacle de danse en 3 tableaux.

Un Quotidien
Des corps, un groupe, des voix / l'entraide, la jalousie, le plaisir / la répétition, des blessures, des échanges / des peaux qui s'effleurent.
Chorégraphie : Céline Bardou - Musique: Adam Ben Ezra. Créé avec et interprété par les jeunes en formation danseur-interprète au centre Danse Mouvance.
Durée : 20 mn

Dans un monde qui bouge
Chorégraphie : Céline Bardou ; Créé et interprété par le groupe "Les Colibris" de l'école Danse Mouvance.
Durée : 7 mn

Relions-nous
Et si nous essayions de ralentir un peu le temps / Et d'élargir l'espace de nos sensibilités / Si nous essayions de nous ouvrir vers le différent, le voisin, l'étranger...
Chorégraphie : Sylvain Bouillet. Créé avec et interprété par les jeunes en formation danseur-interprète au centre Danse Mouvance. Durée : 25 mn

10 août

IDA Y VUELTA

IDA Y VUELTA est né en 2013 à Toulouse, à la suite d'une rencontre musicale lors d'une résidence artistique. Alban Nénon, à l'initiative du groupe, demande aux sept autres musiciens de continuer l'aventure avec le même répertoire. L'orchestre de Salsa Roots *Ida y Vuelta* est né et ravive l'esprit mythique de la salsa dura new-yorkaise et portoricaine des années 70, comme celle de la *FANIA* d'Ismael Rivera ou de *Gran Combo* de Puerto Rico. Il construit des ponts entre musiques urbaines et musiques rurales.
Julia Guilloton, chant et flûte. Benjamin Loisel, basse, guitare, trompette. Manuel Lengrand, trombone. Nicolas Goyon, guitare. Yves Billot, accordéon, basse, piano, steeldrum. Stéphane Perruchet, percussions. Christophe Dandieu, percussions. Alban Nénon, percussions.

27 juillet

ZIKAHI

"Subtile alchimie musicale avec, dans son grain, une pointe de Tracy Chapman, un zeste d'Ella Fitzgerald, et tout le reste d'elle seule. Je vous invite à vous laisser emporter par la magie de cette très belle voix et à pénétrer son univers envoûtant." (David Péron, France Bleu Vaucluse)
Les influences de Johnny Clegg, Richard Bona, les Pow Wow, et les Zap Mama se mélangent, les mélodies s'envolent, les instruments décorent avec subtilité les chansons aux textes chargés de sens. Zikahi en concert, c'est un moment riche, puissant et percutant, porté par l'énergie de cette jeune métisse d'une grande sensibilité, qui vous touche au coeur par sa présence, sa justesse, sa générosité, et son humanité.

3 août

GEORGE SAND, VOIX DE LA LIBERTÉ

Théâtre avec la Cie du Cormoran, adaptation de Christian Luciani, mise en scène de Stéphanie Morino et Christian Luciani.
Avec Jacqueline Passemard, *George Sand*. Bruno Artero, *Jules Sandeau*. Jean-Sébastien Bressy, *Frédéric Chopin*.
L'écrivain Jules Sandeau, romancier et auteur dramatique né en 1811, rencontre, lors d'une réception, la jeune Aurore Dupin, baronne Dudevant qui devient sa maitresse. Ensemble, ils écrivent un roman, *Rose et Blanche ou la comédienne religieuse* paru sous le pseudonyme de Jules Sand. Aurore Dupin signera alors ses futurs ouvrages du nom de George Sand. Dans cette pièce, elle évoque sa vie passée et son combat pour la liberté et le féminisme avec son ancien amant sur les notes de Frédéric Chopin.

17 août

DALOK

Traversée par des influences multiples, aussi bien européennes qu'orientales, savantes que populaires, la musique hongroise se nourrit des peuples qui l'on façonnée au cours de son histoire : Roumains, Serbes, Allemands, Slovaques, Ukrainiens, Tsiganes ou Roms. Un temps dominé par l'influence de la musique classique occidentale, c'est au début du XXe siècle que des musiciens tels que Bela Bartok, Zoltan Kodaly et après eux György Ligeti, la recentre sur ses racines plus authentiques. DALOK (chants en hongrois) est né du désir de réunir dans un même programme des oeuvres de ces compositeurs et les chants traditionnels qui les ont inspirés.
Cati Delolme, mezzo-soprano. Gabrielle Varbetian, soprano. Mélissa Zantman, mezzosoprano. Et le Trio ARDEAL composé de Philippe Franceschi, bratsch et clarinette. Patrice Gabet, violon. Christiane Ildevert, contrebasse.

Les spectacles ont lieu sur le cours de la Liberté à 21 heures.
Prix des places 10€
Réservations et billetterie :
à la mairie du lundi au vendredi de 13 h à 17 h

TOURNAGE AU CIMETIÈRE DE SAINT-SATURNIN

Comme vous, le voyez sur la photo de la page 2, c'est sous une pluie battante que s'est déroulée, au mois d'octobre dernier, une journée de tournage ayant pour cadre le cimetière de Saint-Saturnin. France Télévisions coproduit une série bientôt diffusée sur France 3 en 6 épisodes de 49 minutes. Elle a pour titre *Et la montagne fleurira*. Cette série, tirée du roman de Françoise Bourdon, *Le Mas des Tilleuls* se situe en 1825, adapté pour l'écran par Éléonore Faucher qui en assure également la réalisation. Côté distribution, nous retrouverons, entre autres, Anne Brochet, Catherine Allégret, Philippe Torreton, Michel Jonasz, et Julien Boisselier.

Le tournage s'est déroulé à Grambois ainsi qu'à Ménerbes, dans les Baronnies et... pour une petite partie au cimetière de Saint-Saturnin.

Texte et photos : J. H

La salle des fêtes investie par l'équipe de maquillage

Michel Jonasz

Philippe Torreton et Julien Boisselier

HOMMAGE À LOUIS GROPPA

Louis Groppa, ingénieur, aventurier, réalisateur de films documentaires vient de nous quitter à l'âge de 93 ans. Habitant La Pourraque, hameau de Saint-Saturnin, depuis quatre décennies, il a réalisé de nombreux films ayant trait au patrimoine du Pays d'Apt. Les artisans, paysans, artistes connaissaient cet homme cultivé, discret, talentueux et quelques-uns de ses films sont là pour nous le rappeler (1).

Résidant entre Roussillon et Saint-Sat depuis quelques années, je fus contacté par Jacques Huissoud pour envisager l'archivage de l'oeuvre de Louis. C'était fin de l'hiver 2020, peu de temps avant le premier confinement. En tant que réalisateur de films, je ne pouvais qu'être touché par une telle proposition. C'est Emmanuel Cambier, autre réalisateur et ami de Louis qui a opéré le lien. Notre première rencontre, organisée la veille du confinement, fut le début d'une belle complicité, mais également le début de la fin pour Louis.

On peut considérer, avec tristesse, que le confinement aura eu raison de sa santé physique et morale. Il aura cependant conservé, parfois avec une lucidité difficile à porter, toute sa vivacité d'esprit, jusqu'au bout.

La vie de Louis a été riche d'expériences, passionnante.

Il est né le 5 décembre 1929 à Cencenighe, petit village montagnard de la province de Belluno dans la région de la Vénétie. Ce fils d'immigrés italiens a passé toute son enfance à Quimper.

Surnommé par ses parents, «fa tutto», il était doué dans toutes les matières et d'une curiosité sans limites. L'excellence de sa scolarité quimpéroise lui a permis d'intégrer une école d'enseignement supérieur très renommée à Lyon (ECAM). À l'issue de sa formation, il obtient son diplôme d'ingénieur en électricité. Il fait toute sa carrière au sein de l'entreprise EDF à Madagascar, Côte-d'Ivoire, Martinique et la Guyane où il décroche sa licence de pilote d'avion.

Louis prend sa retraite, en 1982, à Saint-Saturnin-lès-Apt, village dont il est tombé amoureux au cours d'un voyage touristique. Parallèlement à sa profession d'ingénieur, il cultive sa passion pour le cinéma et réalise des films documentaires consacrés aux métiers anciens, aux peintres, aux personnalités de la région, contribuant à sauvegarder le patrimoine social et culturel. Ces films ont fait l'objet de plusieurs diffusions sur une TV locale qu'il avait créée (TVLUBERON), de projections publiques à Saint-Saturnin et dans les villages du Pays d'Apt.

Tout au long de nos confraternels échanges, un contrat moral s'est établi avec Louis : me charger de numériser toute son oeuvre. Il ne boudait pas son plaisir à l'idée de savoir que son travail allait lui survivre. Avec l'accord et l'appui de Pierre Groppa, fils de Louis, et le concours de la municipalité de Saint-Saturnin-lès-Apt, ce sera chose faite. Dans quelques mois, l'oeuvre de Louis enrichira la mémoire patrimoniale du Pays d'Apt et marquera durablement notre attachement à cet homme qui lui-même exprimait le sien à cette terre d'adoption.

Patrice Rolet

(1) Quelques titres :
Les doigts du maître (1998), Pour travailler et bien vivre (1998), Monsieur Léon (1998), 20 ans de peinture au coeur du Luberon en Provence (1997), Le moulinier (1995), Magie de la lumière (1995), Le dinandier (1992), Le charbonnier (1992)

SEPT ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'AVIGNON SE FORMENT À SAINT-SATURNIN

Créée en 1983 à l'initiative du ministère de la Culture, l'École d'Avignon, Centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural, a procédé, au chantier de restauration de la façade de la chapelle Saint-Roch.

7 élèves, dans le cadre d'une formation diplômante, ont assuré le chantier de restauration du linteau et de la porte. Une équipe enthousiaste et passionnée qui a mené ce chantier en deux semaines, encadrée par le non moins enthousiaste Francis Mezzone qui, après avoir géré sa propre entreprise de restauration de l'habitat, consacre son temps de retraite à la formation et à l'encadrement des élèves. La passion, le désir de la perfection dans le respect des techniques anciennes, le goût de la transmission sont à la base de l'action menée dans cet établissement par des professionnels de qualité.

L'opération s'est achevée par une conférence de Francis Mezzone, consacrée à la fresque et à ses techniques, qui a su captiver son auditoire et nous faire partager sa passion grâce à un talent exceptionnel de conteur. Merci pour ce moment de partage.

Encadré cette fois-ci par Vincent Lombardo de Goult, connu dans notre commune pour avoir notamment mené le chantier de restauration de l'église de Croagnes et également formateur à l'École d'Avignon, ces mêmes apprentis interviennent pour un chantier de pierres sèches sur les escaliers du jardin de la chapelle castrale et sur le cheminement intérieur en restanque du Jardin du Catafau en vue d'une prochaine ouverture au public.

Jacques Huissoud

CALENDRIER

Calendrier des manifestations prévues jusqu'au mois de septembre 2022. Il y en aura peut-être d'autres, n'oubliez pas de lire le P'tit Retra distribué chez les commerçants, à la mairie et à la médiathèque) ou de consulter le site de la mairie : **www.saintsaturninlesapt.fr**

Date	Horaire	Lieu	Manifestation	Organisation
13/6	10h	Piscine	Ouverture	Mairie
16/6	18h30	Médiathèque	Konf' Biodiversité 1/G. Landrieu	Médiathèque
23/6	18h30	Médiathèque	Konf' Biodiversité 2/G. Landrieu	Médiathèque
24-25/6	19h30	La Gravière	Cabaret BastärdEs	Com. culture & Vélo Théâtre
25-26/6	Journée	Moulin	Patrimoine Pays & Moulin	Mairie/ Li Blats d'or
26/6	14h30	La Gravière	Loto d'été	Comité des fêtes
27/6-6/7		Four banal	Exposition peinture JAN	Jean-Pierre Robelet
1/7	18h	Mairie	Commémoration	Mairie
2/7	20h30	Salle des fêtes	*Tu as bien fait de venir, Paul*	de L. Calaferte par Théâtre Corail
9/7	19h	Pied du barrage	ZicZac Guinguette	Lou Pasquié
9 au 15/7		Four banal	Exposition peinture	D. Bressan & M. Durigneux
10/7	18h	Chapelle du château	Les Vallonés polyphonies	Les Vallonés
12/7	18h	Salle des Fêtes	L'Arctique, paysage de froid	Université à la campagne/Médiathèque
14/7	Journée	Village	Vide-grenier géant	Comité des fêtes
17/7	21h	Moulin	Contes	J'écris...J'm'édite
18 au 22/7		Four banal	Exposition peinture	Jacqueline Radenac
19/7	18h	Salle des fêtes	Géopolitique de l'Arctique	Université à la campagne/Médiathèque
20/7	21h	Cours de la Liberté	Céline Bardou/Danse Mouvance	Mercredis de Saint-Sat
21/7	Soirée	La Tuilière	Moules & Frites	Cercle des amis réunis de la Tuillière
24/7	Journée	Place Gambetta	Brocante	Comité des fêtes
27/7	21h	Cours de la Liberté	Zikahi	Mercredis de Saint-Sat
3/8	21h	Cours de la Liberté	*Georges Sand* Cie Cormoran	Mercredis de Saint-Sat
5-6-7/8		Village	Fête votive/horaires sur site mairie	Comité des fêtes
7/8	Journée	La Gravière	Fête de la terre	Sant Savournin
10/8	21h	Cours de la Liberté	Ida y Vuelta	Mercredis de Saint-Sat
13 au 22/8		Four banal	Exposition aquarelles	Serge & Béatrice Gourdonneau
15/8	21h	Moulin	Contes	J'écris...J'm'édite
17/8	21h	Cours de la Liberté	Dalok	Mercredis de Saint-Sat
19 au 26/8		Four banal	Exposition Photos/Batik	Gérard Payen/Robert Verdier
28/8	Journée	Place Gambetta	Brocante	Comité des fêtes
2-3/9	Soirée	Église Croagnes	Concert classique	Ateliers du Portail

ÉLUS DE LA LISTE *TOUS ACTEURS*

"La démocratie a parlé. La France et les Français viennent d'élire Emmanuel Macron à la Présidence de la République pour un second mandat. Néanmoins, il ne faut pas se voiler la face. Cette victoire a pour certains le goût amer du fameux « front républicain ». Désormais, le Président de la République va devoir enfin écouter les préoccupations des Français, car sa victoire, il ne la doit pas à lui-même mais à l'ensemble de nos concitoyens qui ont décidé de faire le choix d'un vote « républicain ». Aujourd'hui, le Président Macron va devoir enfin devenir le Président de tous les Français. De ceux qui ont voté pour lui par conviction, de ceux qui ont voté pour lui afin de faire barrage aux extrêmes, de ceux qui par un vote protestataire ont fait le choix de Marine Le Pen mais aussi de ceux qui se sont abstenus ou qui ont fait le choix d'un vote blanc et/ou nul. Enfin, les Français seront à nouveau appelés aux urnes les 12 et 19 juin prochains afin de voter pour leurs représentants à l'Assemblée Nationale. Chacun pourra alors exprimer librement son opinion. Surtout, n'oubliez pas que voter est un droit mais également un devoir civique. "

Johan Courtois

Le linteau de la chapelle Saint-Roch, érigée en souvenir de la peste de 1720-1721, menaçait de s'écrouler. Sept élèves de l'École d'Avignon ont réalisé sa restauration ainsi que celle des corniches le surmontant. Les travaux ont été réalisés dans le respect des techniques anciennes, sous la direction de Francis Mezzone, formateur. N'hésitez pas à vous rendre sur le site, en bas du chemin Saint-Roch, pour admirer ce travail remarquable.

Lire l'article page 30-31

Photos : Jacques Huissoud